La Gazette

Saint Alban de Roche

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL
44e année - octobre 2023 N°137

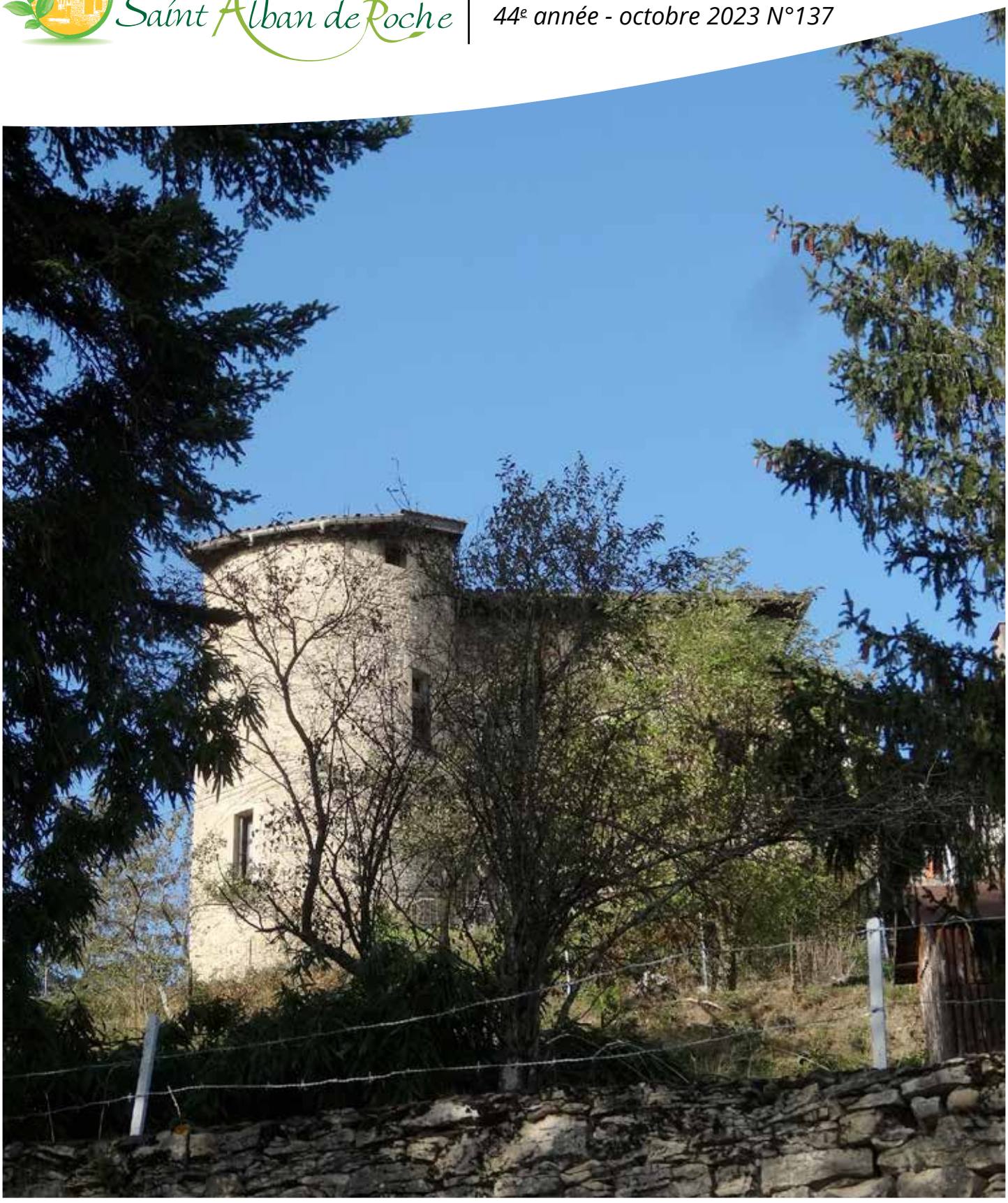

Sommaire

Le mot du Maire 1

Vie de la commune

Louis Baron, une vie au service de la collectivité 2
Départ à la retraite de Mme Michelle Motret 2
«La Canopée», maison d'accueil spécialisée 3
Les chantiers de la commune 4
Road Tour, sport pour tous 5
Nouvelles du patrimoine 6
Food truck 6
C'est la rentrée 7
La vie des écoles 8
Elections du conseil municipal des enfants 17
Etat civil 17
Comptes rendus du Conseil Municipal 18
Urbanisme 23

Vie associative

St Alban Sportif 24
Courir à St Alban 26
Rester en forme 26
Le judo club de St Alban de Roche 27
Taichiforme 28
Volleyball 29
L'Ecole d'Escrime Japonnaise 29
Yoga St Alban 29
St Alban Jazz : une année riche ! 30
Philo & partage 32
St Alban Animations 34
Sou des Ecoles 36
Secours d'hiver 38

Souvenirs, souvenirs...

Il y a 20 ans 39
Un grand peintre oublié 40
Chateau Féodal et autres biens du marquisat de Maubec à St Alban de Roche en 1680 42

Informations

Mots croisés - Signale ton frelon 47
Information et événements CAPI 2023/24 48
Le moustique tigre 49
Les déchets : collecte, tri & compostage 50
Le Sitom Nord-Isère 53
Calendrier des Fêtes 57

Directeur de la publication :
Christophe LAVILLE

Rédaction composition administrative :
Mairie de St Alban de Roche

Création et impression :
Imprimerie Carle - Bourgoin-Jallieu

Le mot du Maire

Malgré les épisodes de canicule, j'espère que ces deux mois d'été, juillet et août, auront permis à la plupart d'entre vous de se ressourcer.

Le 4 septembre, plus de 200 élèves, 72 en maternelle et 146 en élémentaire, ont franchi les portes de nos écoles.

Le 21 septembre, les élèves de CM1 et CM2 ont voté pour désigner leurs représentants au sein du Conseil Municipal des Enfants. C'est une première sur la commune et c'est un premier pas vers la citoyenneté.

Encore merci aux équipes enseignantes et du périscolaire, ainsi qu'aux agents municipaux dans les services administratifs et techniques, qui, comme chaque année, contribuent au bon déroulement de la rentrée scolaire.

Dans une configuration plutôt réussie, le feu d'artifice du 14 juillet a été tiré devant de très nombreux spectateurs. La buvette du sou des écoles a fait le plein et notre DJ, comme l'année dernière, a animé la soirée jusque tard dans la nuit.

La Fête du Four à Bois les 10 et 11 septembre ainsi que le repas des anciens le 1er octobre ont rencontré un large succès. Ils étaient nombreux à vouloir profiter de ces moments de convivialité.

Après un forum de rentrée bien fréquenté, les activités associatives ont repris et font le plein.

Cette rentrée connaît aussi quelques travaux communaux : réfection de l'église, travaux sur le réseau d'eau et d'assainissement Montée de la Ladrière, réalisation d'un trottoir et réaménagement du carrefour à l'intersection de la Montée de la Ladrière et du Chemin de la Botte, agrandissement du trottoir au «sommet» de la Montée du Chemin Neuf côté EST, en face de l'école maternelle.

Dans le cadre du réaménagement de la traversée de La Grive en direction de la Montée de la Croix Blanche, prévu fin 2024, les travaux d'enfouissement des réseaux aériens (Enedis et Télécom) vont reprendre dans les prochaines semaines.

L'actualité de ces derniers mois a entre autres été marquée par la sécheresse. A l'heure où j'écris ces quelques lignes, nous sommes en alerte renforcée (niveau 3 sur une échelle de 1 à 4). A l'instar des bassins voisins, nous pourrions passer au stade de crise si l'absence de pluie que nous connaissons actuellement s'installait. Face à cette situation, nous devons nous interroger sur nos pratiques vis-à-vis de la ressource en eau. Depuis ce printemps, la commune a réduit les points de fleurissement gourmands en eau comme les jardinières, au profit de plantations en pleine terre. Pour l'arrosage, nous privilégions l'utilisation de l'eau de pluie stockée dans notre récupérateur situé derrière l'église. Nous réfléchissons à l'installation de cet équipement sur d'autres bâtiments publics. L'arrosage du stade fait l'objet d'une attention particulière. Des efforts de réduction sont encore possibles tout en préservant l'état de la pelouse.

L'année dernière, à la même époque, nous annoncions la réouverture de la Bascule, notre bar-tabac-point Poste multi-services. Presqu'un an après, le pari est semble-t-il réussi et c'est tant mieux pour la commune. Encore merci à ces jeunes entrepreneurs qui ont repris cette affaire.

En attendant de vous retrouver, je vous souhaite un bel automne et plein d'énergie pour ce début d'année scolaire déjà bien entamé.

Le Maire, Christophe LAVILLE

Les supports de communication de la commune

www.saintalbanderoche.fr

Vivre à St Alban de Roche

PanneauPocket

La Gazette

Louis BARON,
une vie au service de la collectivité

Louis BARON nous a quittés le 29 juin 2023. Il avait 93 ans.

En 1995, Louis BARON est élu et nommé adjoint au maire en charge des réseaux, de la voirie et des bâtiments publics. En 2001, il devient premier adjoint de Michel GUERIN qui vient de succéder à Guy CLAVEYROLAT à la tête de la mairie. Et comme si cela ne suffisait pas à ce travailleur acharné, il ajoute à ses délégations précitées celle de la culture. Electricien de profession, certains se souviennent l'avoir aperçu, tournevis à la main, réaliser lui-même des travaux d'entretien et de réparation dans nos bâtiments communaux. Louis était un grand lecteur. Cet amour des livres l'amène tout naturellement à s'investir dans la construction de la bibliothèque.

Sous ses mandats, de nombreux bâtiments sortiront de terre ou seront rénovés. Je pense ici aux vestiaires du stade, au restaurant scolaire, aux services techniques, au réaménagement de la Mairie ainsi qu'à la rénovation de la salle des fêtes. Autant d'équipements inscrits aujourd'hui dans le paysage communal et fréquentés chaque jour par les Saint Albanaises et les Saint Albanais, qu'ils soient petits ou grands.

Il représente assidûment la commune dans les structures extra communales comme le SMND, syndicat mixte en charge de la collecte et du traitement de nos déchets ménagers et le SIVOM de Bourgoin Jallieu.

En 2007, il participe à la création de la CAPI (Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère) qui sera définitivement installée en 2008 avec les nouvelles équipes municipales.

En 2009, Michel GUERIN lui remet la médaille de la commune. Un geste

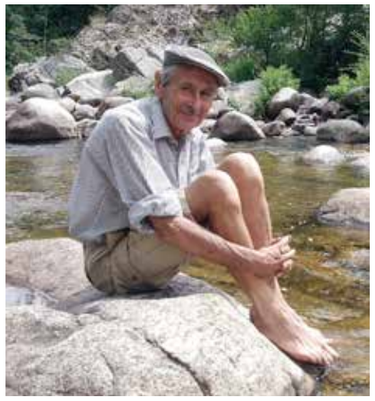

fort pour souligner toutes ces années passées au service de ses concitoyens.

A la suite de son deuxième et dernier mandat en 2008, il poursuit son engagement en tant que président du club des anciens et de l'association « Rester en forme ». Chaque année et tant qu'il le pourra, il sera au rendez-vous du Téléthon. Chaque rencontre avec lui était riche d'enseignements. C'était un passeur d'expériences toujours à l'écoute de ses concitoyens.

Pour son engagement, notre commune lui est reconnaissant. Louis restera dans notre mémoire communale.

Départ à la retraite
de Madame Michelle MOTRET, agent communal

Début octobre, des élus et des professeurs des écoles se sont rassemblés autour de Michelle MOTRET pour lui souhaiter une bonne retraite après 37 ans d'activité au sein de notre collectivité.

Michelle a intégré la collectivité le 1er septembre 1986 comme agent de service. Durant toutes ces années, elle a eu à cœur d'entretenir les bâtiments publics malgré le caractère souvent difficile et parfois ingrat de la tâche.

Au cours de sa carrière, elle aura connu cinq Maires et de nombreuses générations d'enfants.

Nous la remercions pour toutes ces années passées au service des administrés de sa commune. Et nous lui souhaitons de bien profiter de cette nouvelle période qui s'ouvre à elle.

« La Canopée »
Maison d'Accueil Spécialisée

Des nouvelles après 6 mois d'ouverture ! La Maison d'Accueil Spécialisée «la Canopée» - qui dépend du groupement mutualiste Oxance - est implantée depuis le 15 mars 2023 sur le territoire St Albanais.

Pour rappel, la vocation de cette structure est d'accompagner au quotidien des personnes adultes en situation de polyhandicap.

Les premiers mois de fonctionnement ont été consacrés à un accueil progressif. Ainsi, ce sont à présent 13 personnes qui ont élu domicile au sein de l'établissement, de façon permanente.

Dans le courant du mois de septembre, grâce au concours d'une société de taxi adapté, le service d'accueil de jour a pu être mis en place. Ce sont 3 personnes supplémentaires qui sont ainsi accueillies de façon quotidienne, arrivant le matin et repartant le soir auprès de leur famille.

La MAS « la Canopée » est maintenant parvenue à son rythme de croisière.

Cela permet à l'équipe pluridisciplinaire (médecin, infirmières, éducatrice spécialisée, aides-soignantes, aides médico-psychologiques, ergothérapeute, maîtresses de maison) de consacrer son temps aux soins et à l'accompagnement de la vie sociale.

Sur ces 2 versants, une bonne implantation sur le territoire est essentielle pour, d'une part, créer un réseau de partenariat sécurisant au niveau de la santé (hôpital, pharmacie, services d'urgence...) et, d'autre part, développer des activités sociales favorables à l'épanouissement des personnes accompagnées (accès au réseau de proximité, accès aux évènements culturels, accès à l'environnement extérieur immédiat...)

Des temps festifs et conviviaux ont d'ores et déjà pu être proposés pour animer la vie quotidienne.

Un concert avec le groupe local « Mots Do Ré », des séances d'équithérapie à Meyrié, des promenades au parc proche de la structure, des moments gourmands à la boulangerie, une séance de médiation animale avec des chiens.

Pour développer encore cette offre, un travail en étroite collaboration avec l'équipe municipale – notamment avec Mme l'Adjointe aux affaires culturelles et sociales – vice-Présidente du CCAS et Mme la Conseillère déléguée, membre du CCAS, est en train de se mettre en place.

A terme, l'objectif poursuivi reste le développement harmonieux des personnes accompagnées à la Canopée, dans le souci de leur santé et le respect de leurs besoins. Mais c'est également de trouver une place dans la communauté St Albanaise, en partageant, à l'occasion, des temps de vie ensemble, qu'ils soient sociaux, culturels ou sportifs.

Franck Bozonnier, Directeur adjoint

Les chantiers de la commune

Montée de la Ladrière

Depuis le mois de juin, l'entreprise PERRIOL TP réalise des travaux Montée de la Ladrière pour le compte de la CAPI. L'opération consiste à séparer les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales pour limiter les apports d'eau à la station d'épuration de Bourgoin-Jallieu. La CAPI en profite pour faire changer la colonne d'eau et sortir les compteurs des propriétés riveraines. La fin de ces travaux est prévue pour le mois d'avril prochain. Dans la mesure du possible, l'entreprise fait en sorte de laisser la voirie ouverte le soir et pendant les week-ends.

329 000 euros - Budget CAPI

ZAE de la Ladrière

A la demande de la commune, la CAPI a fait réaliser un trottoir devant l'entreprise CEDEO. Le carrefour entre la Montée de la Ladrière et le Chemin de la Botte a été réaménagé en conséquence et un cheminement piéton en direction de Domarin a été créé le long du Chemin de la Botte.

80 000 euros - Budget CAPI

Montée du Chemin Neuf au niveau de l'école maternelle

Après avoir élargi le trottoir devant l'entrée de l'école maternelle, celui situé de l'autre côté de la voirie a été à son tour élargi pour sécuriser l'accès aux propriétés riveraines.

22 000 euros - Budget communal

Road Tour
sports pour tous

L'heure était au sport ce samedi 16 septembre après-midi sur le terrain de la Salle des Sports où le camion du Road Tour Sports pour Tous a fait étape.

Ce camion sillonne la France pour sensibiliser les Français aux bienfaits d'une activité physique et sportive régulière sur la forme et la santé.

Petits et grands ont pu découvrir des activités sportives, partager des jeux de ballon, se chronométrer sur des parcours santé, se remuer en riant, et rire en se remuant !

Le sport, c'est bon pour la santé ! Il est bénéfique au bien-être, au lien social, à la mixité et à l'inclusion de chacun par le jeu.

Prochain rendez-vous le 18 novembre pour une après-midi découverte de la Spéléo !

Nouvelles du patrimoine

- Les visites estivales et les deux visites de groupes programmées en septembre auront permis à une cinquantaine d'amateurs du patrimoine de découvrir ou de revisiter le centre ancien de notre village. Le sort a désigné Eric Cribier comme étant le 600ème participant à ces visites qui existent depuis 2009. Des chantiers en cours, des portes qui s'ouvrent ou de nouvelles découvertes sont l'occasion d'approfondir nos connaissances sur notre ancien bourg castral savoyard fortifié. Des visites peuvent être organisées à la demande pour des groupes constitués ou des familles.
  Contacter Roland Chabert (06 29 72 97 55 ou chabert.roland@neuf.fr) qui s'adaptera à vos demandes.
- Suite à un changement de propriétaire, l'intérêt se porte actuellement sur la « Maison Ribollet », voisine de la mairie. Ses particularités architecturales (type de gênoise unique à Saint-Alban, pierres d'angles et linteaux de portes et de fenêtres particulièrement ouvragés, grilles de balcon de type urbain dont une aux initiales, FG, de François Goy, le probable constructeur) et le fait que l'architecte Albert Ribollet ait grandi et vécu dans cette maison font de ce bâtiment un lieu patrimonial unique.
- De nombreux St Albanais ont déjà pu découvrir le nouveau livre de Roland Chabert, disponible depuis cet été, «Quand mon chien l'aura lu». Les retours sont très positifs et il reste quelques dizaines d'exemplaires pour les retardataires qui trouveront dans ses pages des histoires et anecdotes teintées de généalogie et d'humour ainsi que des personnages hauts en couleur, qui maniaient le verbe avec gourmandise, avec, en toile de fond, le village de St Alban et la Maison Forte de Grammont.

Food-truck : une animation « smoothie » pour les écoliers St Albanais

Le 3 avril 2023, les enfants ont eu droit à un Food-Truck «smoothie» à la pause déjeuner.

Chacun d'entre eux a eu une barquette pour le dessert contenant un gâteau aux pommes, un gâteau au chocolat, une verrine de fruits frais nappée de chocolat et un smoothie aux fruits frais. Ils étaient ravis !

C'est la rentrée !

Les écoliers St Albanais ont repris le chemin de l'école lundi 4 septembre 2023 sous un soleil radieux, un air de vacances flottait encore dans la chaleur estivale.

Les effectifs se maintiennent globalement avec :

- 72 enfants inscrits à l'école maternelle répartis dans trois classes avec une moyenne de 24 élèves par classe,
- 146 enfants à l'école élémentaire pour 6 classes avec une moyenne légèrement supérieure à 24 élèves par classe.

Des effectifs par classe relativement modérés pour permettre un accueil de qualité pour les écoliers.

Les services périscolaires ont également repris :

L'accueil périscolaire du matin et du soir, avec une nouveauté pour cette rentrée : la garderie du vendredi fin de journée est portée de 17h30 à 18h pour répondre à un besoin exprimé des familles.

Le restaurant scolaire connaît une forte augmentation de fréquentation notamment au niveau des élèves de maternelle ; les enfants de petite section sont plus nombreux chaque année à déjeuner au restaurant scolaire, il a fallu donc revoir l'organisation de l'équipe pour les accueillir au mieux.

Courant juin, notre prestataire gestionnaire du portail familles a annoncé cesser son activité pour septembre 2023 ; nous avons donc dans l'urgence contracté avec un autre prestataire pour la mise en place rapide courant juillet d'un nouveau portail famille. Les agents du secrétariat de mairie ont fourni un gros effort pour que le service dématérialisé soit opérationnel pour cette rentrée, nous les en remercions. Les familles ont dû également se saisir de ce nouvel outil, et après quelques tâtonnements, tout semble à ce jour fonctionner.

Les enseignantes de l'école élémentaire

de gauche à droite : Alice BEYLS (CP-CE1), Valérie MOLINA (CM1-CM2), Josette GOUY (CM2), Keren PALLATIN (CE1-CE2), Charlotte DEINEZ (Remplaçante), Elodie GUERRIER (CE1-CE2), Nathalie BERTRAND (CE2-CM1 et directrice), Céline PORCHER (CE2-CM1)

Les Aesh de l'école élémentaire

De gauche à droite : Kwothar HASSEN-BOUZOUITA, Corinne MENGES, Olivia AGOPIAN, Stéphanie LOMBADI

L'équipe de l'école maternelle

De gauche à droite : les enseignantes : Nathalie MAZZALOVO, Carole CHAROUD, Cécilia KNIGHT - Les atsem : Lucie SMITH, Marjorie BATIER et Chrystèle GIRERD-CHANEL

Le service périscolaire

De gauche à droite : Vanessa FERRER, Anabela DOS SANTOS, Jocelyne COMBEROUSSE, Eliane LALLEMAND, Sandrine CELICE et Stéphanie LOMBARDI

La vie des écoles

Ecole Maternelle

La grande lessive

Le 23 mars 2023 avait lieu la grande lessive du printemps avec pour thème «Ma cabane et(est) la tienne.»

Marionnettes

Fin mars 2023, après le spectacle «Dans ma maison», les artistes sont revenus à l'école pour cette fois-ci fabriquer des marionnettes et pour apprendre à les faire bouger.Ce projet a été financé par le sou des écoles.

Chasse aux œufs

Le 7 avril 2023, c'était la traditionnelle chasse aux oeufs à l'école maternelle. Par groupe de 3 enfants, il faut partir à la recherche, ensemble, de 12 oeufs différents.
Evidemment tout le monde a gagné et tout le monde s'est régalé des chocolats offerts par le sou des écoles.

PNI

Début mai, toute l'équipe de la bibliothèque est venue à l'école maternelle proposer sous forme de spectacle les 4 livres du Prix Nord Isère. C'était encore une fois super chouette et drôle. Merci à toute l'équipe. Ensuite, les enfants sont allés à la bibliothèque voter pour leur livre préféré. Encore une belle année avec les histoires de la bibliothèque.

Pierre et le loup

La maman et la grand-mère d'un élève de Moyenne Section chez Cécilia sont venues présenter à tous les enfants de l'école maternelle le conte de «Pierre et le loup» en version simplifiée mais avec les vrais instruments. Chouette moment. Merci à elles.

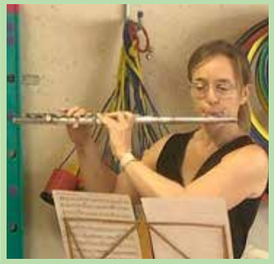
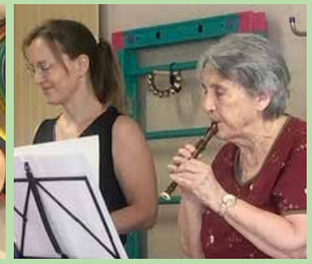

La vie des écoles

Ecole Maternelle

Pandy, le clown

Le 1er juin 2023 a eu lieu le Spectacle de PANDY le clown au gymnase pour tous les enfants des 2 écoles de la commune.
C'était drôle et dynamique ; ça a donné envie à tous les enfants de commencer les ateliers cirque.
Ce spectacle a été financé par le sou des écoles.

Les pompiers

Fin mai, les trois classes ont visité la caserne des pompiers de Bourgoin-Jallieu.
Merci aux pompiers qui nous ont accueillis !
Le bus a été financé par le sou des écoles.

Atelier cirque

En juin, pendant 2 semaines, Florent (intervenant cirque) est venu à l'école maternelle pour nous faire découvrir les pratiques du cirque... clowns, acrobaties, jonglage, équilibre. Et puis on a préparé un spectacle qui a eu lieu à Villefontaine sous un vrai chapiteau... et là, ce sont les yeux des parents qui ont brillé devant le talent des enfants. BRAVO les enfants, ce spectacle était fabuleux. Projet financé par le sou des écoles ... Un énorme MERCI.

Récolte des jardins

Malgré toutes nos activités en cette fin d'année, nous n'avons pas oublié de nous occuper de nos jardins. Le papa de Carole, Monsieur GERMAIN, nous a donné des graines de haricots et des pommes de terre à planter. On a arrosé, observé et attendu. Puis, les derniers jours d'école, on a récolté nos haricots et nos pommes de terre que l'on a fait cuire et que l'on a dégusté. Miam.

La vie des écoles

Ecole élémentaire

Les zones humides

Pendant la semaine de l'environnement, on a fait une sortie à la zone humide de PAC-COLET avec une animatrice de l'APIE qui s'appelait Fanny. Monsieur CHAUMONT et Madame GAYT nous ont accompagnés. Monsieur le maire est venu nous rejoindre.

L'un des rôles de la zone humide est de nous donner de l'eau potable. On peut aussi y trouver des plantes médicinales. Lors des sècheresses, l'eau accumulée dans la terre pourra nous servir. La zone humide protège des espèces comme les loutres ou les martins-pêcheurs. Les zones humides sont comme des éponges.

La zone humide doit être protégée car elle peut être menacée par les bâtiments qui sont construits trop près, les produits chimiques, la sècheresse, les barrages qui empêchent les poissons et les animaux de passer.

Nous avons travaillé aussi sur le cycle des amphibiens, nous avons fait le jeu « Vrai faux » puis un quizz. Nous avons observé les plantes de la zone humide : les arums, les saules, les orchidées, les roseaux, les ronces, les fougères. Sur le chemin près de la zone humide, on a trouvé des empreintes d'animaux (blaireau, sanglier, chevreuil).

A la fin, nous avons fait du land art avec les éléments naturels que nous trouvions. On a adoré cette sortie.

Cette année, on joue au golf !

Durant les mois d'avril et mai, nous avons joué au golf de l'Isle d'Abeau. Notre professeur Romain nous a montré différents clubs comme : le fer et le putter.

Au début, nous nous sommes entraînés avec le putter sur le green. Nous devions mettre la balle dans le trou en frappant doucement avec précision. Sur le practice, nous frappions la balle, avec le fer pour l'envoyer le plus loin possible.

Les deux dernières séances, nous avons joué sur un vrai parcours de golf. Cette activité était proposée pour nous apprendre à pratiquer le golf, à nous concentrer.

Nous avons adoré cette activité.

Les CM1

Lutte contre le harcèlement

Mardi 9 mai, des lycéens du lycée Delorme, ambassadeurs contre le harcèlement, sont venus expliquer le harcèlement aux CE2 et aux CM1.

Qu'est-ce que c'est le harcèlement ?

C'est du mal, de la violence, des insultes... en répétition. Ça veut dire tous les jours par exemple.

Comment fait-on pour reconnaître le harcèlement ?

Ils nous ont expliqué que pour qu'il y ait une situation de harcèlement, il fallait forcément un harceleur (qui se sent fort), une victime (qui elle au contraire se sent faible) et des témoins. Il y a différents types de témoins : des spectateurs qui sont là pour regarder sans rien dire ou qui encouragent, qui rigolent... mais il y a aussi les témoins qui aident la victime (mais il n'y a pas forcément de personne qui aident).

Quelles activités avez-vous faites ?

Nous avons observé les ambassadeurs froisser puis déplier une feuille pour comprendre que le harcèlement laissait des traces. Nous avons fait des activités sur une fiche pour expliquer ce que nous avons compris du harcèlement et nous avons regardé une vidéo sur le harcèlement.

Si cela se fait sur les réseaux, parle-t-on encore de harcèlement ?

Oui bien sûr et plus précisément du Cyber-harcèlement !!!!!

Nous avons adoré cette intervention et nous remercions Charlotte, Antoine, Anouk, Clémentine et Lucile. *Giulia et Mélanie (CM1)*

Délivre tes livres

Quelques élèves de l'école sont venus présenter leur livre à la salle des Bugnonnes à l'occasion de l'évènement « Délivre tes livres» organisé par l'association Philo et partage en partenariat avec la bibliothèque municipale. Bravo à Clarisse (Le club des 5), Elena (La princesse des roses), Alys (documentaire sur l'Egypte), Louis (Dragon Ball), Flavie (La sorcière Tambouille) et à Soline (La guerre des Clans) ainsi qu'à Baptiste, venu encourager ses camarades.

La vie des écoles

Ecole élémentaire

Concours WATTY

Toutes les classes de l'école élémentaire ont participé au concours Watty. La classe des CM2 a gagné le concours régional. Cécile, l'animatrice Watty, est venue remettre un diplôme à chacun et offert six jeux de société pour la classe. Ce jour-là, le 30 mai 2023, Mme Chaumont et Mme Bertrand se sont jointes à l'évènement. Ensuite, à 10h00, toutes les classes ont pris un goûter. Un esprit de fête régnait dans la cour de St Alban. Bravo à tous.

Les CM2 (2022/2023)

Le cirque

Le 1er juin, nous avons regardé le spectacle de Pandy le clown, c'était trop chouette. Il a fait clown, jongleur, acrobate, magicien et équilibriste.
Le 5 juin, du lundi au jeudi, nous avons commencé les entrainements : il y avait comme métiers : jongleur, clown, acrobate et équilibriste. Nous nous entraînions au gymnase 1h le matin et 1h l'après-midi.
Le lundi et mardi matin, on a découvert les métiers du cirque. Mardi après-midi nous avons choisi le nôtre. Le jeudi, nous nous sommes perfectionnés dans notre métier.
Le professeur s'appelait Andy.
Le vendredi, nous sommes partis à Villefontaine en bus au GS4, à l'école de l'étang avec les classes 1, 2 et 3. Le matin, nous avons alterné les entraînements et les temps de classe. L'école avait mis à notre disposition 2 salles de classe. Le midi, nous avons pique-niqué sous le préau car il pleuvait, puis l'après-midi nous avons fait notre spectacle devant des classes de l'école.
Le vendredi soir nous avons fait le spectacle sous le chapiteau devant tous les parents. Au début nous étions un peu stressés, mais c'était un super spectacle, les parents ont adoré ! La semaine suivante ce sont les classes 4, 5 et 6 qui ont fait leur semaine de cirque.

Les élèves de la classe 3

Fresque du climat

En juin 2023, nous avons réalisé une fresque du climat. Le matériel était adapté à notre âge et nous remercions la mairie d'avoir fourni les photocopies couleurs. Nous étions répartis en 4 groupes de 7 élèves. 4 fresques qui nous ont bien fait réfléchir et comprendre l'impact de nos modes de vie sur la nature.

Les élèves de CM2 (2022-2023)

Réunion des directeurs d'école

Sous la houlette de Mme GEHARD, Inspectrice de l'Education nationale, l'école a accueilli la dernière réunion des 35 directeurs d'école de la circonscription de Bourgoin Jallieu 2.

Label E3D

Dans un effort significatif pour promouvoir la durabilité environnementale et sociale, l'école élémentaire a récemment été récompensée pour son engagement envers le développement durable en obtenant le Label E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable). Cette réalisation met en lumière l'engagement continu de notre établissement envers la protection de la planète et la sensibilisation de ses élèves à des pratiques responsables.

Parmi les nombreux aspects pris en compte lors de l'attribution de ce label, l'école s'inscrit dans les domaines suivants :

1. Intégration de la durabilité dans le programme éducatif : l'école a intégré des modules spécifiques sur le développement durable dans son programme d'enseignement, permettant ainsi aux élèves d'acquérir des connaissances essentielles sur les enjeux environnementaux et sociaux.

2. Initiatives de sensibilisation et d'action : l'école a mis en place diverses initiatives visant à sensibiliser ses élèves à la durabilité et à les encourager à agir.

3. Gestion responsable : l'école s'est engagée à réduire son impact environnemental en adoptant des pratiques de gestion responsable. Elle a mis en place des mesures telles que la réduction des déchets, l'efficacité énergétique et la promotion de l'utilisation de ressources durables.

4. Collaboration avec la communauté locale : l'école travaille en étroite collaboration avec la communauté locale (associations, mairie...) pour promouvoir des actions de développement durable.

Nous sommes fiers de ces engagements et nous continuerons à travailler pour intégrer la durabilité dans toutes les facettes de notre établissement. Notre objectif est de former la prochaine génération de citoyens responsables et conscients de l'importance de la préservation de notre planète.

L'obtention du Label de Démarche de Développement Durable est une étape importante pour l'école élémentaire et pour la communauté dans son ensemble, démontrant que l'éducation et l'action en faveur de la durabilité vont de pair pour un avenir meilleur.

La vie des écoles

Ecole élémentaire

Rencontre sportive

La première semaine de la rentrée, nous sommes allés faire une rencontre interclasse au stade. Cela nous permet de mieux connaître les nouveaux élèves et de lancer un processus de coopération. Nous avons fait des lancers de balles, le jeu des chaussures, le passage du cerceau, le mölky, le slalom Chifoumi, le jeu des sardines et le relais morpion. Les CM2 ont ensuite préparé du sirop pour que tous puissent de désaltérer.

Notre aventure en montagne

L'hiver approche à grands pas, et avec lui vient l'excitation de la prochaine aventure pour les CM1 et les CM2 : la classe de neige ! Cette année, nous avons prévu de vivre une expérience exceptionnelle dans le Vercors. Cette classe de découverte va permettre à nos élèves de découvrir les merveilles de la montagne, d'apprendre à faire du ski de fond, de se familiariser avec la nature et de renforcer les liens d'amitié. C'est une opportunité éducative unique de s'épanouir dans un environnement différent de celui de la salle de classe.

Pourquoi soutenir notre Classe de Neige ?

- Enrichissement éducatif : nos élèves bénéficieront d'un programme pédagogique stimulant qui complète leur apprentissage en classe.
- Développement personnel : la classe de neige encourage la confiance en soi, le travail d'équipe et la responsabilité individuelle.
- Évasion en montagne : nffrez à nos élèves l'occasion de s'épanouir dans un environnement naturel unique.

Comment nous aider ?

Organiser une classe de neige nécessite des ressources financières, et c'est là que nous faisons appel à votre générosité. Nous lançons une campagne de collecte de fonds pour assurer le succès de notre projet et rendre cette expérience accessible à tous les élèves.

Voici quelques-unes des façons dont vous pouvez contribuer :

1. Dons Financiers : chaque contribution, grande ou petite, est précieuse. Votre don aidera à couvrir les coûts liés à l'hébergement, à la location de matériel et aux activités prévues. Celui-ci sera défiscalisable à hauteur de 75 % des versements retenus dans la limite de 562 €. Pour faire un don, vous pouvez envoyer un chèque à l'ordre du Sou des écoles de St Alban. Courrier à adresser à Mairie - Sou des écoles – 14 rue de la Roche – 38080 Saint Alban de Roche ou directement à l'école. Pensez à préciser que c'est un don pour la classe de neige.
2. Participation à des Événements de Collecte de Fonds : nous organiserons des événements. Vous pourrez prendre connaissance de nos actions en surveillant le site de l'école et ainsi participer à des ventes de gâteaux, de chocolat, de fromage, de pizzas etc....
3. Sensibilisation et Partage : parlez de notre projet à vos amis, à votre famille et à votre réseau. Plus nous sensibilisons de personnes à notre cause, plus nous avons de chances de récolter les fonds nécessaires.

Flashez pour connaitre les détails de notre classe de neige !

Elections du Conseil Municipal des Enfants

Le jeudi 21 septembre ont eu lieu les élections du Conseil Municipal des Enfants de la commune. Dix candidats étaient inscrits après les votes des classes.

Ont été élus 4 élèves de CM1 et 4 élèves de CM2 : Noémie PAMPIGLIONE, Axel PERRICHON, Flavie HUSTE, Louison PEQUAY, Gabin ROBERT-COSTES, Mélanie SCHUCH, Tiago ROSA DA COSTA et Sacha MULTIN. Une date sera prochainement planifiée pour la mise en place du planning des réunions. Un grand merci aux enseignants pour leur participation aux élections.

Etat Civil

Naissances

FRANDON Kynan, Pierre, Jean-Philippe, *le 1er avril*
DELEUIL Léo, Clément, Mickaël, *le 26 avril*
ROCHY Nolah, Sana, Nassounoungou, Henriette, *le 6 mai*
CARPENTIER Nino, Albert, *le 14 mai*
PATISSIER Rose, Jade, *le 2 juin*
LUCAS Tommy, *le 7 juin*
VISEUX Hugo, *le 2 juillet*
LESSI Lucas, Alain, Pierre, *le 10 août*

Décès

PARISE Michel, Bernard, Joseph, *le 3 avril*
FREVAQUE Christophe, Daniel, Régis, *le 7 juin*
COTEL Daniel, Maurice, Robert, *le 28 juin*
BARON Louis, Elie, *le 29 juin*
SIBIETA Lucie, Carmen épouse ACHARD Lucien, *le 15 juillet*
PERRAULT Josiane veuve TORA Gines, *le 8 août*
JOUSSELME Renée, Francine, Blanche veuve EMERY Raymond, *le 25 août*

Conseils Municipaux

Mercredi 27 mars 2023

Mise en valeur intérieure de l'église et consolidation des sacristies

Monsieur le Maire rappelle que les travaux de mise en valeur intérieure de l'église et consolidation des sacristies ont fait l'objet d'une publication dans le cadre d'un appel public à la concurrence.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le jeudi 16 mars 2023, en présence de Pierrick DE VAUJANY, architecte du patrimoine, maitre d'œuvre, a établi un rapport d'analyse. A l'issue de ce rapport, seuls 2 lots sur les 4 composant le marché ont pu être attribués.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, confirme le choix des entreprises retenues par la commission d'appel d'offres, pour les lots 1 & 4 et autorise une nouvelle consultation pour les lots 2 & 3

Conseil en Energie Partagé – avenant n° 1

Par délibération 2022/02/011 en date du 28 mars 2022, le conseil municipal avait adhéré au service de Conseil Energie Partagé proposé par la CAPI.

Une convention d'adhésion au service de Conseil en Energie Partagé (CEP) a été établie entre la commune et la CAPI. Cette convention a été conclue pour une durée de 3 ans, jusqu'au 13 avril 2025.

Gérard MAGNARD propose au conseil municipal d'ajouter un avenant à cette convention ayant pour objet de modifier la description du service de la convention d'adhésion au service de Conseil en Energie Partagé, en y ajoutant la mission complémentaire suivante : accompagnement à la mise en œuvre du Décret Eco Energie Tertiaire.

Le Conseil Municipal autorise, **à l'unanimité**, Monsieur le Maire à signer cet avenant n° 1 à la convention d'adhésion au service de Conseil en Energie Partagé.

Adhésion à l'Association des Femmes Elues de l'Isère

L'Association des Femmes Elues de l'Isère est une association pluraliste de mise en réseau d'élues de toutes les collectivités et assemblées nationales de l'Isère.

Le Conseil Municipal autorise, **à l'unanimité**, Monsieur le Maire à renouveler l'adhésion de la commune à l'Association des Femmes Elues de l'Isère pour l'année 2023.

Sara Aménagement – construction d'une école maternelle

Le Conseil Municipal décide, **à l'unanimité**, de compléter la délibération en date du 12 octobre 2022 en autorisant la SPLA SARA Aménagement, dans le cadre du mandat qui lui est donné, à engager et liquider les dépenses inférieures à 3 000 € HT. Au-delà de ce montant, SARA devra recueillir l'accord écrit de la commune.

Contrat groupe d'assurance des risques statutaires

Le Conseil Municipal approuve, **à l'unanimité**, l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2023-2026 proposé par le CDG38 à compter du 1er janvier 2023 et jusqu'au 31 décembre 2026 par la convention d'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2023-2026 du CDG38.

Ouvertures dominicales 2023

Vu la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques dite loi Macron, la demande d'ouverture dominicale présentée par l'enseigne « Noz » en date du 9 mai 2022, et l"avis favorable du Conseil Communautaire de la CAPI en date du 15 décembre 2022, le Conseil Municipal donne, **par 1 voix contre et 15 voix pour**, un avis favorable à l'ouverture dominicale pour les 12 dates demandées par l'enseigne « Noz ».

Commission d'Appel d'Offres – élection de 2 membres suppléants

A la suite des élections municipales de 2020, la Commission d'Appel d'Offres a été constituée pour la durée du mandat.

En raison du décès d'un membre suppléant et la démission d'un autre membre, il y a lieu de procéder à l'élection des deux membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres.

Le Conseil Municipal élit, **à l'unanimité**, Marie-France VILLARD et Christiane AMICUCCI, membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres.

Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur

Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal que, depuis 2015, les demandes de logement social en Isère sont enregistrées dans le Système National d'Enregistrement (SNE).

Chaque service utilisateur du SNE doit au préalable avoir signé une convention avec le Préfet de l'Isère, rappelant les droits et obligations de chacun.

Les conventions signées depuis 2015 doivent aujourd'hui être renouvelées, afin que la commune puisse continuer à avoir accès au SNE en enregistrement.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, adopte la convention entre le Préfet de l'Isère et les services utilisateurs du SNE et autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Crédit d'investissement avant le vote du budget primitif

Il est nécessaire de modifier le libellé de la délibération 2023/01/001 en date du 16 janvier 2023.

L'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales donne au Maire la possibilité d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Le Conseil Municipal autorise, **à l'unanimité**, Monsieur le Maire à mettre en œuvre les pouvoirs donnés par l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, en ce qui concerne les dépenses d'investissement 2023.

Compte de gestion 2022

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022 et dit que ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Compte administratif 2022

Après avoir adopté le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le Receveur Municipal, le Conseil Municipal approuve, **à l'unanimité**, le compte administratif pour l'exercice 2022 du budget principal.

Affectation du résultat

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022, le Conseil municipal décide, **à l'unanimité**, d'affecter le résultat de la section de fonctionnement en recette d'investissement, au compte 1068 du budget primitif 2023.

Taux des taxes locales

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, décide de ne pas modifier le taux des taxes locales pour l'année 2023 et charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Budget primitif 2023

Le Conseil municipal, approuve, **à l'unanimité**, le budget primitif 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Questions diverses

- **Monsieur le Maire informe** les élus du démarrage prochain du test « j'allume ma rue » sur l'éclairage public du centre de la commune. Ce dispositif permettra aux administrés d'activer avec leur smartphone l'éclairage des lampadaires pendant la période d'extinction nocturne (11h30/5h30), durant une dizaine de minutes en fonction de leur déplacement. La zone de test concernera le centre du village, le haut de la montée de la Ladrière et le début de la rue du 8 mai et de la route de combes. Il s'agit d'une initiative de la CAPI.
- **Antoine SOLOMBRINO informe** d'un travail prochain pour établir un règlement pour les marchés du mercredi et du samedi.
- **Nicolas PEQUAY rappelle** le programme des journées de l'environnement du jeudi 30 mars au dimanche 2 avril.
- **Christelle ROCHE indique** avoir débuté la promotion du label «Terre de jeux» obtenu par la commune auprès des associations.

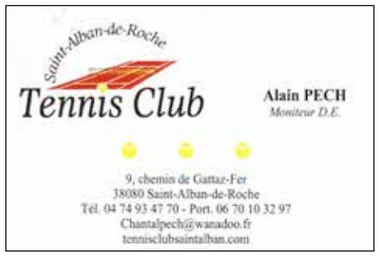

Conseils Municipaux

Lundi 5 juin 2023

Jury d'Assises 2024

Comme chaque année, il est procédé au tirage au sort de personnes inscrites sur la liste électorale de la commune et qui atteindront l'âge de 23 ans au cours de l'année 2024. Ces six administrés seront contactés par courrier en vue de l'établissement de la liste préparatoire du jury criminel 2024.

Bail commercial

Depuis le 1er juillet 2020, la commune loue, sous la forme d'un bail dérogatoire d'une année, un local commercial située au 9, place de la Fontaine pour une activité artisanale de tatoueur.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer un contrat de bail commercial 3/6/9, à compter du 1er juillet 2023, avec Monsieur Charles BOUCHER pour le local commercial situé sur la Commune au 9, place de la Fontaine

CAPI : convention de gestion

La Commune, ne disposant pas en interne des moyens humains et matériels nécessaires pour réaliser les prestations de service citées ci-dessous, relevant de sa compétence, a sollicité la CAPI pour bénéficier de prestations de service dans les domaines suivants : balayage mécanique des voiries communales, communautaires et départementales en agglomération ; signalisation horizontale des voiries communales et départementales en agglomération ; entretien des voiries communales au moyen du point a temps automatique.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire, à signer une convention de gestion avec la CAPI pour les prestations de service du centre technique.

Convention ENEDIS

Le Conseil Municipal avait par délibération 2022/05/040 en date du 29 août 2022 autorisé Monsieur le Maire à signer une convention avec ENEDIS pour la mise à disposition d'une parcelle pour l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique. Cette convention prévoit une réitération par acte notarié.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le maire à signer l'acte notarié constituant ces droits et tous autres documents nécessaires à l'opération, personnellement ou pour des questions de commodité, par procuration au profit de tout collaborateur de l'office notarial.

Amortissement de subventions d'équipements versées à des organismes publics pour la «Rue des Bugnonnes» et la «Route de Lyon-La Grive» - Durée d'amortissement

Monsieur le Maire informe qu'il a été versé à TE38 des subventions d'équipement pour la réalisation de travaux de voirie.

En application des dispositions prévues à l'article L2321-2-28° du CGCT, les subventions d'équipement versées par la collectivité sont obligatoirement amorties lorsque le bénéficiaire est un organisme public.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer à 15 ans la durée d'amortissement des subventions d'équipement versée à la CAPI pour la réalisation de travaux de voirie.

Tarifs des services périscolaires

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de modifier le tarif des garderies/études surveillées et du restaurant scolaire à compter du 1er septembre 2023.

L'horaire de garderie/études surveillées du vendredi soir sera identique aux autres jours de la semaine à la prochaine rentrée scolaire.

CDG 38 : référent déontologue élus

La loi 3DS du 21 février 2022 a complété l'article L. 1111-1-1 du CGCT, qui consacre les principes déontologiques applicables aux élus au sein d'une charte de l'élu local, afin de prévoir que « tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect » de ces principes.

Le CDG 38, dans le cadre du démarrage de la mission, propose aux collectivités et établissements publics locaux qui y sont affiliés un dispositif mutualisé et financé par leur cotisation additionnelle, facilitant ainsi l'ensemble des démarches en vue de la mise en œuvre des obligations législatives et réglementaires qui pèsent sur chaque assemblée délibérante à compter du 1er juin 2023.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver et d'autoriser Monsieur le Maire à signer le projet de convention proposé par le CDG 38, aux fins de désignation d'un «référent déontologue élu», dans le cadre législatif et règlementaire ci-dessus rappelé.

Urbanisme : prise en considération d'un projet d'aménagement

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, qu'il y a lieu, au titre de l'article L. 424-1 du code de l'urbanisme, de prendre en considération la réalisation d'un projet d'aménagement et de développement urbain sur les secteurs inscrits dans le périmètre figurant au plan présenté ; et qu'il pourra être opposé un sursis à statuer pour les parcelles sus-désignées, dans les conditions définies à l'article L. 424-1 du code de l'urbanisme à toute demande d'autorisation concernant des travaux, démolition, constructions ou installations susceptibles de compromettre ou de rendre plus onéreuse la réalisation de cette opération d'aménagement.

Travaux sur la voirie

Le service voirie de la CAPI démarre ces jours-ci la campagne annuelle de réfection des chaussées,

A partir du lundi 19 juin et pour une durée d'environ 4 mois, la montée de la Ladrière sera fermée à la circulation de transit. La CAPI va procéder à la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Gérard MAGNARD

Eglise : les travaux de réfection de la nef et du chœur débuteront fin août. L'installation électrique fera l'objet d'une remise en état dans les prochains jours pour une durée d'environ deux semaines.

Réfection des génoises de la mairie : à la suite de la chute d'une petite partie de la génoise à l'arrière du bâtiment, des devis concernant la réfection complète ont été demandés ; nous sommes dans l'attente de ces devis.

Jean-Luc FONTBONNE

Le nouveau schéma de transport collectif élaboré à l'occasion du renouvellement de la délégation de service public a été présenté à la commission transports de la CAPI ; il est consultable sur leur site.

Christelle ROCHE

Label « Terre de Jeux » : le camion d'animation sera présent sur la commune le samedi 16 septembre.

Lundi 3 juillet 2023

Règlement intérieur du conseil municipal

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de modifier l'article 13 du règlement intérieur du conseil municipal concernant le secrétariat de séance : « le secrétaire de séance est un conseiller municipal. Il assiste le maire pour la vérification du quorum et celle de la validité des pouvoirs et de la contestation et du bon déroulement des votes. »

Modification de temps de travail

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de modifier le temps de travail de 3 emplois à temps non-complet de la filière technique.

Avancement de grade

Afin de permettre un avancement de grade, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la suppression d'un emploi d'adjoint technique et la création d'un emploi d'adjoint technique principal de 2ème classe.

Le tableau des emplois se trouvera ainsi modifié à la date du 1er septembre 2023.

Recrutement d'agents contractuels

Afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, le recrutement de 3 agents contractuels à temps non-complet, pour la prochaine année scolaire 2023/2024.

Gérard MAGNARD

Les travaux de réhabilitation dans l'église sur la nef et le chœur débuteront fin août. Les bas-côtés seront traités ultérieurement.

Les génoises de la mairie seront reprises et sécurisées début septembre.

Anne CHAUMONT-PUILLET

Une nouvelle application sera mise en place à la rentrée scolaire pour la gestion et la réservation des services périscolaires.

Antoine SOLOMBRINO

Le feu d'artifice du 14 juillet sera tiré depuis la zone du «City Park». Pour des questions de sécurité, le public et les animations seront placés sur l'espace situé en face de celui-ci, de l'autre côté de la voirie d'accès à la salle des sports.

Marie-France VILLARD

L'ouverture depuis plusieurs mois de la bibliothèque municipale le premier samedi de chaque mois n'a pas trouvé son public. Cette ouverture supplémentaire est donc supprimée.

Conseils Municipaux

Lundi 28 août 2023

Adoption de la Nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée au 01 janvier 2024

Le Conseil Municipal, autorise, à l'unanimité le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la Commune de Saint Alban de Roche à compter du 1er janvier 2024.

Mise en place de la fongibilité des crédits en sections de fonctionnement et d'investissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.

Fixation de la règle des amortissements de la M57 au prorata temporis.

La mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024 implique de fixer le mode de gestion des amortissements des immobilisations.

A compter de l'application du référentiel M57, les amortissements doivent être pratiqués à compter du jour de l'acquisition ou de la mise en service du bien, au prorata temporis.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement à la mise en place de la procédure d'amortissement avec prorata temporis et approuve ces modifications liées à la mise en place de la nomenclature M57 dès le 1er janvier 2024.

Acquisition à l'amiable d'un bien immobilier sis 14, route de Combe

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition par la commune d'un tènement immobilier à usage de garage au prix de soixante-cinq mille euros (65 000 €). Ce bien situé 14, route de Combe sert actuellement à l'entreposage du matériel des services techniques de la commune. Son acquisition permettra d'en disposer durablement.

Entretien courant des espaces verts situés aux Résidences de Gramond – Convention avec l'Association Syndicale.

En date du 12 octobre 2022, le conseil municipal a accepté par délibération n°2022/06/047 le transfert amiable à titre gratuit de la voirie du lotissement « Les Résidences de Gramond » à la Commune. Ce lotissement étant arboré, l'association syndicale souhaite pouvoir continuer à entretenir les espaces verts.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la convention d'entretien.

Révision du Plan Partenarial de Gestion des Demandes de logement social et d'Information des Demandeurs 2019-2024 de la CAPI – Avis communal.

La CAPI a définitivement adopté son Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information (PPGDID) des demandeurs par délibération du 25 juin 2019.

Instauré par la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014, le PPGDID définit les orientations destinées à assurer la gestion partagée des demandes de logement social et à satisfaire le droit à l'information du demandeur de logement social, en fonction des besoins en logement et des circonstances locales.

La loi Elan du 23 novembre 2018 a rendu obligatoire la mise en place d'un système de cotation de la demande et le passage à la gestion en flux des réservations de logements sociaux afin d'améliorer le fonctionnement du système d'attribution.

Les travaux sur la cotation de la demande et l'évolution de la commission de coordination devant être intégrés au PPGDID, ce dernier doit faire l'objet d'une révision.

Le Conseil Municipal est donc amené à émettre un avis sur l'avenant du PPGDID.

Au vu de ces modifications, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur l'avenant du PPGDID de la CAPI, et autorise Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, cet avenant.

Génoises de toiture de la Mairie

La réfection de toiture de la Mairie a mis en évidence que les génoises du toit étaient fortement endommagées (une partie s'est effondrée). Pour l'heure, celles en place ont été provisoirement sécurisées.

Les travaux de remise en état s'élèvent à 68 102 € HT.

Les frais de maîtrise d'œuvre s'élèvent à 5 470 € HT.

Tous deux sont subventionnables à hauteur de 30 % par le Département.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Département.

Monsieur le Maire

Pour répondre à l'état de vigilance rouge canicule, nous avons pris les dispositions suivantes :

- Veille téléphonique auprès des personnes vulnérables assurée par notre adjointe aux affaires sociales,
- Ouverture sur demande de la salle climatisée du restaurant scolaire.

Christelle ROCHE

Dans le cadre du label Terre de Jeux, elle rappelle la venue du «road sport tour» le 16 septembre à la salle des sports de 14h30 à 17h30. A cette occasion, des animations sportives gratuites sous forme d'initiation seront proposées aux administrés jeunes et moins jeunes.

Urbanisme

Permis de construire

PC03835222310005	Mme Martine MILLIAT	28, montée de la Croix Blanche	Maison individuelle	Accordé
PC0383522310006	M. Mohamed NOUARI	Montée du Chemin Neuf (lotissement)	Maison individuelle avec piscine	En cours d'instruction
PC0383522310007	M. Lazari SAHRAOUI	Montée du Chemin Neuf (lotissement)	Maison individuelle aves piscine	En cours d'instruction

Permis d'aménager

PA038352310001	LMT IMMO TP / SKYHIGH	23, chemin des Abriots	Lotissement de 4 lots	Accordé

Déclarations préalables

DP0383522310026	Mme Manon GEDDA	16, montée du Chemin Neuf	Changement de menuiseries	Pas d'opposition
DP0383522310027	L'Emulsion	57, route de Lyon	Changement de destination partiel avec modification de façade	Opposition
DP0383522310028	EDF-ENR	10, montée du Château	Générateur photovoltaïque	Pas d'opposition
DP0383522310029	M. Olivier ANDRE	9, chemin des Acacias	Panneaux photovoltaïques	Pas d'opposition
DP0383522310030	Mme Monique FERRUIT	9, rue du Dalmais	Changement de menuiseries	Pas d'opposition
DP0383522310031	M. Steve HIREL	32, promenade des Magnauds	Panneaux photovoltaïques	Pas d'opposition
DP0383522310032	Mme Sarah LEHIE	2, chemin des Carriers	Changement de menuiseries	Pas d'opposition
DP0383522310033	GDER	9 bis, chemin du Bois	Panneaux photovoltaïques	Pas d'opposition
DP0383522310034	M. Admir BRKIC	4B, chemin du Fardeau	Piscine	Pas d'opposition
DP0383522310035	M. Yves LACOUR	11, résidence de Gramond	Abri de jardin	Opposition
DP0383522310036	Mme Marlène BURGER	5, montée de la Biarde	Clôture	Pas d'opposition
DP0383522310037	M. Cédric FOULET	7, chemin au Pré	Panneaux solaires	Pas d'opposition
DP0383522310038	M. Nam LEQUANG	51 bis, montée de la Ladrière	Abri	Pas d'opposition
DP0383522310039	NOVAT'HOME	2, chemin des Carriers	Fenêtres de toit	Pas d'opposition
DP0383522310040	M. Mathieu PAMPIGLIONE	18, rue du 8 mai 1945	Pompe à chaleur	Pas d'opposition
DP0383522310041	Mme Josiane FENOUILLET	5, chemin de Gattaz-Fer	Abri de jardin	Accord tacite
DP0383522310042	L'Emulsion	57, route de Lyon	Modification de façade, escalier	Pas d'opposition
DP0383522310043	M. Richard CECILLON	29, montée de la Croix Blanche	Changement de menuiseries	Pas d'opposition
DP0383522310044	Mme Delphine BRISSAUD	7, rue de l'Ermite	Réfection de toiture/Fenêtre de toit	Pas d'opposition
DP0383522310045	Atelier Bregigeon Architect	32, promenade des Magnauds	Panneaux photovoltaïques	Pas d'opposition
DP0383522310046	Mme LAGARDE/M. MOUSSY	32, promenade des Magnauds	Transformation garage en pièce habitable	Pas d'opposition
DP0383522310047	M. Patrick MARMONIER	17, route de Combe	Modification d'une ouverture en façade Panneaux solaires (toiture et au sol)	Pas d'opposition
DP0383522310048	EDF-ENR	4, montée de la Croix Blanche	Panneaux photovoltaïques	Classée sans suite
DP0383522310049	SFR	Avenue des Noyers	Installation d'une antenne	Pas d'opposition
DP0383522310050	Mme Sophie BOUELAM	5, route de Combe	Piscine	Pas d'opposition
DP0383522310051	M. Didier CARRY	79, route de Lyon	Réfection de toiture	Pas d'opposition
DP0383522310052	M. Didier CARRY	79, route de Lyon	Palissade	Pas d'opposition
DP0383522310053	M. Didier CARRY	79, route de Lyon	Passerelle	Opposition
DP0383522310054	SCI MAOHE	16, montée de la Biarde	Changement de destination	Pas d'opposition
DP0383522310055	Groupe Verlaine	9 bis, chemin du Bois	Panneaux photovoltaïques	Pas d'opposition
DP0383522310056	AEN	12, chemin du Bois	Panneaux photovoltaïques	Pas d'opposition
DP0383522310057	M. KOSTRZEWA/Mme LEPAGE	1, chemin du Rousset	Clôture / portail	Pas d'opposition
DP0383522310058	M. Patrick GAGGIO	23, résidence de Gramond	Piscine	Pas d'opposition
DP0383522310059	M. Pierre GOMEZ	3, chemin du Liron	Clôture / portillon	En cours d'instruction

U15

U17

U9

U7

St Alban Sportif

Pour cette nouvelle saison 2023/2024, nous avons 210 licenciés, 15 éducateurs, 26 seniors et environ 180 jeunes de 6 à 17ans :

- en senior, l'équipe fanion reste en D2 district de Lyon et du Rhône.
- entente avec le club de Vaulx Milieu pour les catégories U15 avec 2 équipes et 1 équipe U17.
- deux équipes dans chaque catégorie U13/U11/U9 et U7.

Groupe U15 - Entente ST ALBAN /VAULX MILIEU

Journée de cohésion pour nos joueurs : un repas entre copains et retour sur le terrain pour des oppositions.

U17 - Entente ST ALBAN / VAULX MILIEU

Au St Alban Sportif, on partage aussi des bons moments en dehors du terrain. La preuve : l'entraînement a été remplacé par une soirée cohésion avec 1 heure de Laser Game suivi d'un repas gastronomique et équilibré !!!! Une superbe ambiance qui laisse présager une belle saison !

U9 - ST ALBAN SP

Début septembre, lors du Tournoi de Meximieux, les U9 ont rencontré l'équipe de l'Olympique Lyonnais L U8. Malgré la victoire de l'OL, c'était une belle expérience pour nos st Albanais.

U7- ST ALBAN SP

Nos petits St Albanais lors du tournoi de début de saison de FRONTONAS /CHAMAGNIEU avec le président du St Alban Sportif, Gérard LE MONNIER.

Seniors

Du côté des manifestations

Notre association continue sur sa lancée. Lors de la dernière gazette, nous venions de terminer notre matinée Diots et Vide-Greniers.

Nous avions prévu d'enchainer avec la soirée dansante mais, faute de réservations, nous n'avons pas pu la maintenir. Nous travaillons pour cette année sur une nouvelle formule ; pourquoi pas une St Patrick ? à voir ... Pâques arriva à grands pas et qui dit vacances de Pâques, dit stage de Pâques. Encore un beau succès cette année avec une quarantaine d'enfants qui a pu, au cours de la semaine, travailler technique, jeu d'équipes, cohésion et, tout cela, bien encadrés par nos coachs bénévoles ! Un grand merci à eux car, sans eux, ce stage ne pourrait pas se faire.

En mai, nous avons pu, malgré la météo capricieuse, rendre hommage à nos dirigeants et président partis trop tôt lors d'un «tournoi du souvenir» en nocturne seniors / vétérans. Nos amis Tonio FERREIRA, Thierry FERRANDIZ et Roger PARISE ont pu ainsi être honorés, tous regroupés avec leurs familles respectives. Barbecue, frites et musique étaient également de la partie afin de réchauffer les cœurs, la météo humide s'étant également invitée. A noter, la victoire du tournoi pour l'équipe d'anciens joueurs «les légendes».

Fin juin, s'est tenue notre assemblée générale. Nous avons pu faire le bilan de l'année écoulée, et certains participants ont pu faire part de leurs remarques au bureau du club ainsi qu'à la mairie. Cette saison a pu se terminer sereinement en partie grâce à l'accueil que vous réservez à chacune de nos manifestations. En effet, sans cela, le club ne pourrait pas se maintenir alors encore un grand MERCI à vous tous.

A l'heure où vous lirez cet article, la nouvelle saison aura démarré et elle s'annonce prometteuse en termes d'effectifs ; le forum des associations ayant remporté un grand succès niveau inscription.

Nous espérons vous voir nombreux à nos prochaines manifestations à savoir :
les boudins à la chaudière le 12/11
et la matinée huitres le 02/12.

A très bientôt, nous avons hâte de vous revoir !

Assemblée Générale du Club

Assemblée Générale du Club

TOURNOI du souvenir

Les Educateurs du Stage de Pâques

Le groupe de stagiaires

Courir à St Alban

Le trail des 4 montagnes de l'Ultra Trail du Vercors : un défi sportif relevé par 3 membres de Courir à Saint Alban.

Claire VECCHI, Méloir GRANGE et Cindy BOSSI, vice-présidente et encadrants lors des sorties, ont décidé de se lancer sur cette course avec l'objectif de venir au bout de cette course exigeante.

Méloir et Claire se sont inscrits l'hiver dernier. C'était le premier ultra de Claire. Méloir quant à lui, a déjà de nombreuses courses longues à son actif. Tout au long de l'année, Cindy a accompagné, préparé les entraînements de Claire et Méloir, avant de décider de s'inscrire pendant l'été.

Le soir du 8 septembre, ils se sont donc rendus à Villard-de-Lans.

Olivier GUERARD (membre de Courir à Saint Alban) les attendait avec un bon repas d'avant course et les derniers briefings puisque ce dernier allait être bénévole lors de la course du lendemain.

Cindy, Méloir et Claire se sont élancés sur la ligne de départ à 9h.

Cindy est partie devant. Une douleur au genou est apparue au 25ème kilomètre, la course est rapidement devenue difficile, mais franchir la ligne d'arrivée était une évidence.

Cindy a terminé sa course en 8h05.

Méloir accompagnait Claire pour son premier ultra. La difficulté commençait à se faire sentir à partir du 40ème kilomètre alors qu'ils entraient dans la partie la plus technique du parcours. Les montées s'effectuaient dans un silence lourd.

Petit pas après petit pas, ils continuaient d'avancer jusqu'au 46ème kilomètre.

Claire étant déjà dans la difficulté, apprendre par une bénévole qu'il restait 4 kilomètres et qu'après un rapide calcul mental 46 + 4 ne fait pas 48 mais 50... a été un vrai coup de massue.

C'est en pleurs mais grâce aux encouragements de Méloir qu'ils ont passé la ligne d'arrivée au prix de 8 heures et 37 minutes d'efforts !

Un week-end sous le signe de la chaleur, de la convivialité et des valeurs du club !

50 kilomètres parcourus et 2600 D+, des paysages splendides, une belle expérience clôturée par un excellent repas partagé avec les membres de CASA présents sur place.

Rester en forme

Depuis 1982, l'Association Rester en Forme créée par Louis Baron fonctionne toujours avec le même succès. Cette année nous dépassons les 30 participants.

Nous avons repris les cours le lundi 28 août 2023. Comme les années passées, les séances ont lieu tous les lundis matin de 9h à 10h à la salle des sports et même, quand cela est possible, pendant les «petites» vacances scolaires. Notre mot d'ordre est : «pas de stress, ni de souffrance mais de l'énergie, de la bonne humeur et de la sérénité». Notre monitrice Valérie reste très attentive aux possibilités de chacun. Nous procédons à chaque séance à des séquences d'échauffement, d'étirement, de musculation et de relaxation.

Pour tous renseignements, contacter :

- **Présidente :** Raymonde DURAND-TERRASSON au 06 37 10 29 50
- **Trésorière :** Chantal REYNAUD au 04 74 28 35 06
- **Secrétaire :** Annie BEAU au 06 81 38 09 20

Le judo club de St Alban de Roche

Le judo club de St Alban de Roche vient d'effectuer sa 49 ème rentrée.

Le club accueille les enfants dès l'âge de 3 ans pour un cours d'éveil basé sur la motricité, la coopération, la gestion de son corps et de celui de ses partenaires tout en apprenant à chuter et à effectuer les premières prises du judo.

Le club propose plusieurs créneaux en fonction de l'âge des enfants ainsi que des cours destinés aux adolescents et adultes. Les débutants sont les bienvenus.

Le cours de Taïso est quant à lui un cours axé sur la préparation physique. Il permet à chacun, sportif comme débutant, d'atteindre ses objectifs. Un seul mot d'ordre au Taïso, la bonne humeur ! Ce cours est accessible dès 15 ans.

N'hésitez pas à venir vous challenger à nos côtés, le plus dur étant le 1er pas... ensuite on ne peut plus se passer du tatami !

mardi

17h15-18h15
baby judo 1 et 2 (éveil)
(nés en 2019-2020)

18h15-19h15
mini poussins 2 / poussins / benjamins (nés entre 2012 et 2016)

19h15-20h45
minimes / cadets / juniors / adultes
(nés avant 2012)

mercredi

mini poussins 1et 2 / poussins1 et baby judo 2 et 3
(nés en 2015 2016 2017 2018 et 2019)

jeudi

17h15-18h15
baby judo 3 / mini poussins 1
(nés en 2017 et 2018)

18h15-19h15
mini poussins 2 / poussins / benjamins (nés entre 2012 et 2016)

19h15-20h15
minimes / cadets / juniors / adultes
(nés avant 2012)

Le centre aéré !!!!

Le judo club de St Alban de Roche propose un centre aéré aux enfants âgés de 3 à 10 ans, qu'ils soient licenciés ou non au judo.

Au programme du centre de loisirs : jeux d'opposition, activités sportives et activités manuelles. Nous n'avons qu'un objectif, que votre enfant passe une belle journée ! Le centre de loisirs se tient à la salle des sports, de 8h à 17h30.

Le centre de loisirs a lieu aux dates suivantes :

- **Vacances de Toussaint :** du lundi 30 octobre au vendredi 3 novembre 2023.
- **Vacances de Noël :** du mardi 2 janvier au vendredi 5 janvier 2024
- **Vacances de Février :** du lundi 26 février au vendredi 1er mars 2024
- **Vacances de Pâques :** du lundi 15 au vendredi 19 avril 2024
- **Vacances de Juillet :** du lundi 8 au vendredi 19 juillet 2024

Il reste encore quelques places donc n'hésitez pas à vous connecter au site du judo pour procéder à l'inscription en ligne de votre enfant :
http://judo-stalban.fr

Taichiforme... quand le physique et le mental s'unissent

Association de Saint Alban de Roche qui propose des cours de TAICHICHUAN depuis maintenant 12 années. Nous avons débuté des cours de QIGONG cette saison 2022/2023. Avec un succès exceptionnel puisque notre association est passée de 44 à 83 adhérents.

Le TAICHICHUAN profitera cette saison 2023/2024, ce qui n'était pas le cas la saison passée, d'un cours débutant.

Profitez-en, ce n'est pas tous les ans. Cours le jeudi.

Pour le QIGONG, nous proposons 4 cours de 1h ou 1h15 avec 4 enseignants différents. Les cours se déroulent les lundis, mercredis et jeudis (nous contacter par email pour plus de détails ou au 06 07 67 77 11).

NOUVEAU : lancement d'un cours hebdomadaire de MEDITATION de pleine conscience les mardis de 18h15 à 19h30.

Profitez d'1 cours offert pour les 3 pratiques. Il suffit de vous annoncer sur l'adresse électronique : taichiforme@orange.fr pour ces séances gratuites et ainsi savoir si ces pratiques vous conviennent, avant d'entamer éventuellement des cours hebdomadaires.

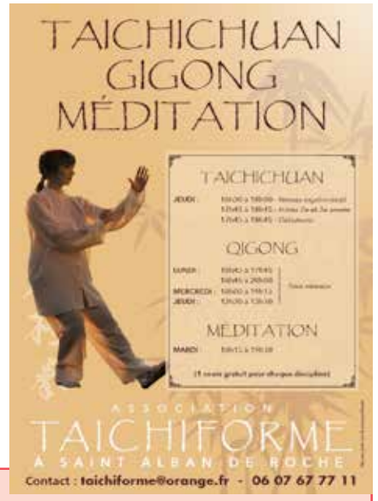

Qu'est-ce que le qi gong ?

Le qi gong est une discipline visant à maîtriser le souffle, ou énergie vitale (le "qi", se prononçant "tchi)"). Le qi comprend 2 courants d'énergie opposés, yin (froid), et yang (chaud), dont l'équilibre peut être perturbé en raison de dysfonctionnements internes et de causes externes. Le qi gong entraîne la concentration et renforce la maîtrise de son corps grâce à une gestuelle variée, au maintien de postures immobiles, d'étirements et de moments de visualisation. Son objectif est de parvenir à l'harmonie corporelle et mentale.

Pour le pratiquer, pas d'impératif de condition physique. Le qi gong est accessible aux débutants de tous âges, seniors, enfants et adultes.

TAICHICHUAN			
Jour	*Horaire*	*Niveau/Thématique*	*Lieu*
Jeudi	16h30 à 18h	Avancés *(plus de 3 ans)*	Gymnase
	17h45 à 18h45	Initiés *(2ème et 3ème année)*	
	17h45 à 18h45	Débutants *(1ère année)*	

QIGONG		
Enseignants	*Jour / heure*	*Salles*
Gérard BERT	Lundi 16h45 à 17h45	Bugnonnes
Vincent BAGARD	Lundi 18h45 à 20h	Bugnonnes
Laure AURENSAN	Mercredi 18h à 19h15	Bugnonnes
Jean Pierre PERUSEIGT	Jeudi 12h30 à 13h30	Gymnase

MEDITATION		
Enseignants	*Jour / heure*	*Salles*
Christophe MATHIEU	Mardi 18h15 à 19h30	Bugnonnes

NOUVEAU ! MEDITATION

Enseignant Christophe MATHIEU

La méditation est un entraînement du corps et de l'esprit. En associant présence attentive et détente, dans le cadre d'exercices basés principalement sur la posture et la respiration, nous allons expérimenter plus clairement les sensations, les mouvements émotionnels et la dynamique des pensées qui régulièrement nous détournent du moment présent.

Cette pratique permet de nous familiariser avec nos fonctionnements habituels ou « automatiques » d'attraction et/ou d'aversion qui influencent nos perceptions et conditionnent le plus souvent nos actions ou réactions.

Grâce à l'entraînement et une pratique régulière, progressivement l'esprit s'apaise, nous devenons plus disponibles et réceptifs, améliorant ainsi nos qualités de perception, d'accueil et de lucidité.

Cela permet de développer une attention et une présence plus harmonieuse à nous-mêmes, aux autres ainsi qu'aux évènements et situations du quotidien.

Les pratiques méditatives apportent, entre autres, des réponses à nos manques. Nous souffrons de carences de calme, de lenteur, d'approfondissement, etc. Il est de plus en plus rare d'avoir la paix autour de soi : on fait ce qu'on a à faire, selon les multiples sollicitations reçues par le biais des écrans par exemple. Avec la méditation, on réintroduit ces moments de paix grâce à des exercices au cours desquels on apprend à ralentir, à être dans la non-action pour savourer chaque seconde.

Indications et bienfaits

Le plus grand bénéfice de la méditation de pleine conscience est de savourer pleinement l'existence. Sortir des automatismes, des préoccupations mentales qui nous font vivre déconnecté de l'instant. C'est se rendre disponible à ce que nous propose la vie. Cette discipline, apporte de nombreux effets bénéfiques :

- Réduction du stress,
- Amélioration de la qualité de vie en étant plus présent dans l'instant,
- Gain en clarté d'esprit, permet de mieux appréhender les problèmes,
- Réduction de l'anxiété,
- Effets sur le sommeil, sur l'attention et de la productivité,
- Contrôle de ses émotions,
- Développement de la créativité.

VolleyBall

Une nouvelle saison a démarré au volley !

Le club de volley a repris ses entraînements depuis le vendredi 1er septembre à la salle des sports. Nous avons enregistré l'arrivée de 4 nouvelles personnes qui vont venir compenser l'arrêt de quelques joueurs/joueuses. Notre effectif sera donc équivalent à l'année dernière soit 35 personnes.

Malgré notre statut de club loisir (réservé aux adultes seulement), nous nous sommes ré-engagés dans le Championnat Loisirs local qui regroupe des sections loisirs des clubs alentour comme CSBJ Volley, L'Isle d'Abeau, Vaulx-Milieu, ASVF Villefontaine, La Tour du Pin, Veyrins-Thuellin.

Les matchs se jouent le soir en semaine (hors vacances scolaires) et les rencontres se poursuivent par le traditionnel partage d'un casse-croûte entre les 2 équipes, toujours dans une bonne ambiance.

En attendant l'assemblée générale du club, le bureau est composé de :

- Franck ARNAUD – Président
- Orianne SAVIARD – Trésorière (domiciliée au village)
- Magali BONIFAY – Secrétaire (domiciliée au village)

Nous vous attendons avec plaisir si vous voulez venir découvrir la pratique du volley en Loisir et/ou venir nous encourager lors de nos matchs.

Sportivement.

L'Ecole d'Escrime Japonaise
inaugure ses nouvelles armures de Kendo !

Pour cette nouvelle rentrée, les élèves de l'Ecole d'Escrime Japonaise, petits et grands, vont pouvoir bénéficier de nouvelles armures de kendo.

Bien que le kendo, en tant que tel, ne soit pas enseigné à l'EEJ, le travail en armure est utilisé en complément des disciplines pratiquées à l' école.
Ces protections supplémentaires permettent de travailler un engagement plus sincère dans les attaques et les ripostes sans craindre de se blesser.
L' EEJ remercie la mairie pour sa participation à cet investissement qui permettra à tous de continuer à progresser.

Yoga St Alban

Du nouveau cette année pour le yoga à St Alban.

Nous accueillons pour cette saison une nouvelle professeur de yoga : Nataly FERRAND sera votre professeur et vous enseignera le HATHA YOGA.

Les cours sont toujours ouverts à tous, quels que soit votre âge, votre condition physique ou votre expérience passée en yoga.

Les cours se déroulent à la salle des fêtes de St Alban de Roche : • Chaque mercredi de 17h à 18h
• Chaque jeudi de 20h15 à 21h15

Vous pouvez venir faire un cours d'essai n'importe quand dans l'année et vous inscrire.

Pour toute information :

- Tel : 06.61.51.05.43 - Mail : yogastalban@gmail.com

St Alban Jazz : une année riche !

Si vous nous demandez de résumer l'année de St Alban Jazz en 3 mots, nous vous répondrons « une année riche » !

Et pour cela, nous tenons à adresser un grand MERCI !

Merci aux adhérents, aux habitants du village et aux clients du marché qui ont acheté du tajine kefta en novembre et du parmentier de canard en mars.

Ensuite, merci aux jeunes participants qui ont été très créatifs lors des ateliers sur le thème de Noël que nous avons organisés en décembre au profit du Téléthon.

Merci également aux danseurs qui sont venus donner le meilleur d'eux-mêmes en janvier et en avril lors des stages que nous avons organisés avec Nathalie LUCAS. Et, bien sûr, merci aussi à elle pour sa disponibilité, sa simplicité et sa bienveillance.

Merci aussi au KINEPOLIS de Bourgoin-Jallieu qui nous a proposé de participer à deux événements autour de « Dirty Dancing » et de la sortie de « Barbie » au cours desquels notre groupe d'adolescents confirmés ont présenté des démonstrations très appréciées.

Enfin, merci à tous les bénévoles qui nous ont aidés lors de notre traditionnel gala de fin d'année qui a eu lieu les 7 et 8 juillet à la Salle de L'Isle. Merci aux spectateurs qui sont venus nous applaudir. Et merci à Dalila et nos danseurs qui, une fois encore, nous ont offert un magnifique spectacle.

Grâce à tout cela, nous sommes gonflées à bloc pour une nouvelle saison qui a d'ailleurs démarré avec la reprise des cours

les 18 et 19 septembre en présence de nombreux danseurs plein d'énergie.

Pour finir, même si nous ne sommes pas encore en mesure de vous communiquer toutes nos dates pour cette année, nous sommes déjà en train de tout préparer pour qu'elle soit une nouvelle fois bien remplie.

Alors un conseil, restez à l'affût !

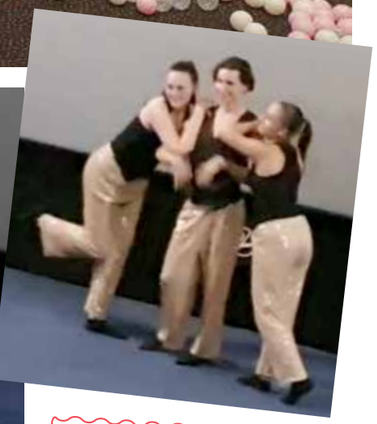

Philo & Partage

21 septembre 2023 : Premier débat de la saison

«Que peut la démocratie face aux despotes, aux tyrans, aux dictateurs ?»

C'est Thierry COURT qui a fait l'introduction de cette première soirée-débat de la saison. Il a précisé les définitions de ces concepts et montré, à partir d'une étude sur 165 pays, que les limites entre les divers régimes politiques sont parfois assez fluctuantes. Cependant, les libertés individuelles et collectives garanties par la loi, l'indépendance de la justice et de la presse, l'organisation d'élections non truquées, le respect de l'altérité, la limitation de la violence...marquent des différences notoires.

La démocratie peut-elle s'exporter ? Les intérêts financiers sont-ils une sorte de dictature ? Faut-il se compromettre avec les pays autoritaires ? Comment défendre et améliorer notre démocratie ? ...le compte-rendu du débat est sur notre site internet :
www.philoetpartage.fr

Retour sur la fête des 10 ans de Philo et Partage

Le 3 juin 2023 fut une très belle journée d'échanges, de réflexions, de discussions et de découvertes.

Le philosophe et sociologue Philippe CORCUFF y a donné une conférence sur le thème général de la fête : « Pour un humanisme écologiste ».

Les fresques du climat animées par Xavier LIEBERT et Quentin JARROSSON ont eu beaucoup de succès et les discussions allaient bon train autour des stands de l'APIE, du Tissou, d'O'cheval et Colibris et d'A village humain.

Petite détente avec la musique d'Accordéons-nous et en soirée près de 50 convives se sont régalés au repas de clôture.

Forum des associations

Philo et Partage, comme chaque année, était présente sur le forum des associations de la commune pour présenter le programme de la saison 2023-2024 et rappeler ses objectifs :

- Permettre aux gens d'échanger, de mettre en commun leurs expériences, leurs attentes, leurs réflexions.
- Réfléchir et agir avec les apports de la Philosophie sur les grands problèmes de la société en vue de favoriser l'humanisme, la laïcité, les solidarités, les arts et la culture.
- Apprendre ou réapprendre à penser par soi-même, et avec les autres, développer l'esprit critique source d'émancipation, de liberté, et d'augmentation de l'estime de soi.

Ce sont aussi des moyens pour renforcer la démocratie.

Calendrier Prévisionnel d'activités 2023 – 2024

Dans la salle des fêtes de St Alban de Roche - 3ème jeudi de chaque mois (sauf décembre)

Les dates et thèmes vous seront confirmés par mail

Soirées-débats :

- **Jeudi 21 septembre 2023 :** « Que peut la démocratie face aux despotes, aux tyrans, aux dictateurs ? »
- **Jeudi 19 octobre 2023 :** « Respecter la nature, est-ce renoncer à la transformer ? »
- **Jeudi 16 novembre 2023 :** « Est-il nécessaire de savoir avant d'agir ? »
- **Jeudi 18 janvier 2024 :** « Sur quels fondements s'établissent les lois morales ? »
- **Jeudi 15 février 2024 :** « Peut-on encore penser librement ou est-on forcément manipulé ? »
- **Jeudi 21 mars 2024 :** « Peut-on être lucide sur soi ? Bien se connaître est-il un art ? »
- **Jeudi 18 avril 2024 :** « L'utopie »
- **Jeudi 16 mai 2024 :** « En amitié comme en amour, quelle place mon consentement laisse-t-il aux désirs des autres ? »
- **Jeudi 20 juin 2024 :** « Pourquoi la rencontre avec l'Autre relève presque toujours de l'aventure ? »

www.philoetpartage.fr - philoetpartage38@gmail.com.

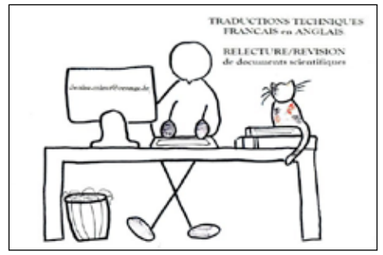

St Alban Animations :
Fête de la St-Alban, jeudi 22 juin 2023

Avec St-Alban-Animations, il y a une manifestation pour chaque saison !

Le 22 juin, le calendrier indique que l'on fête les «Alban», le saint patron de notre village. Mais c'est surtout le prétexte pour se dire que l'été est là (ou presque).

Pourtant, cette année, l'alerte météo «orage et vent violent» qui concernait notre secteur a bien failli nous faire renoncer à poursuivre l'installation de la fête. Mais «à cœur vaillant rien d'impossible» dit le proverbe ; aussi, nous avons décidé d'envisager une solution de repli à l'intérieur de la salle des fêtes. Au cas où…

Finalement, même si ce n'était pas le beau fixe, et malgré une grosse bourrasque durant l'après-midi, les cieux ont été plutôt cléments. Et vous étiez – encore une fois - nombreux à venir festoyer sur la place. Nous vous en remercions.

Que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur, chacun a pu profiter de la buvette, des hot-dogs-frites et des 3 food-trucks présents.

Côté « musique », par précaution, tout se passait dans la salle. Se sont succédés : CHANT'ALBAN, la chorale locale, qui a remporté un franc succès, puis le groupe de percussions LES TAMBOURS DE L'ISLE, qui a fait monter l'ambiance, pour finir par le quatuor PK LATIN PROJECT, et ses rythmes latino, accompagné d'un intervenant qui a initié le public à la salsa, nous offrant ainsi une belle ambiance chaleureuse et estivale.

Si vous lisez cet article, c'est que l'automne est déjà là : et donc, nous avons déjà fait le FOUR À BOIS les 9 et 10 septembre.

Et pour l'hiver, il se passe quoi ? me demanderez-vous. Et bien le vendredi 8 décembre, ce sera la Fête des Lumières, bien entendu.

Quant au printemps, vous l'avez déjà deviné, St-Alban-Animations vous emmènera faire un tour sur les sentiers pour sa randonnée, dimanche 21 avril 2024.

Quatre saisons : quatre animations ! Et cela dure maintenant depuis 20 années, grâce à l'enthousiasme de nos bénévoles, encouragés par votre fidélité !

Comme quoi « Faire plaisir en se faisant plaisir » qui est notre devise, ça fonctionne !

Fête du four à bois 2023
et 20 ans de St Alban animations

Cette année, St Alban Animations fêtait ses 20 ans pendant la traditionnelle « Fête du four à bois » les 9 et 10 septembre.

Pour l'occasion, l'association avait prévu un programme spécial le samedi 9 :

De 10h à 12h, nous avions convié MDR (musique de rue) de l'Harmonie de Bourgoin-Jallieu, avec 12 musiciens qui ont fait résonner cuivres, flûtes et batterie sur le marché et dans les rues du centre village, à la surprise des nombreux passants.

Une mini ferme s'était installée toute l'après-midi dans l'herbe vers la salle des fêtes avec un mouton, un lapin, des poules, des oies et des canards, une chèvre, un cochon et un bouc nain, sans oublier le stand de barbes à papa, confiseries et pêche aux canards, installés de 12h à 22h, pour le plus grand bonheur des enfants.

A 18h, l'Espérance de Chimilin, groupe de twirling bâton dont plusieurs filles ont été récompensées aux championnats de France et d'Europe de 2023, nous a fait une démonstration de son sport et a été très applaudi, après avoir impressionné les spectateurs présents !

Dès 19h, les deux chanteurs du groupe «Minoritaire» venus tout droit du Jura ont ensuite ravi les convives attablés autour des pizzas et autres flammekueches, avec de nombreux standards de variété souvent repris par la foule présente.

Puis de 20h30 à 23h avec leur casquette de DJ, ils ont ensuite réussi à «enflammer» le parvis de la salle des fêtes où de nombreux danseurs de tous âges s'en sont donnés à cœur joie !

Toute la journée du samedi et la matinée du dimanche, l'équipe de St Alban Animations s'est affairée à la préparation et à la cuisson de 1000 pizzas, flammekueches et tartes au sucre, à la buvette et au stand de vente, pour assurer au mieux les réservations de nos habitants et voisins du village. La capacité du four à bois que l'on nous prête chaque année étant limitée, nous nous excusons auprès de celles et ceux qui n'ont pas été servis comme ils l'auraient souhaité.

La fin de matinée du dimanche a été «réservée» par St Alban Animations pour fêter dignement ses 20 ans. Les membres se sont alors retrouvés autour d'un repas à base de «pizzas maison» et de gâteaux d'anniversaire préparés par notre boulanger-pâtissier du village.

Merci à tous les participants et spectateurs sans qui cette Fête du four à bois n'aurait pas été aussi « belle ».

Nous vous donnons rendez-vous vendredi 8 décembre pour la Fête des Lumières, toujours à la salle des fêtes, avec nos animations habituelles : marché de Noël, calèche etc ...où nous vous attendons nombreux.

Le Sou des Ecoles fait sa rentrée !

Le Sou des Ecoles est une association Loi 1901 et fonctionne avec des parents bénévoles.

Le Sou perçoit les cotisations des parents d'élèves et organise des manifestations tout au long de l'année afin de réunir des fonds permettant la concrétisation de projets scolaires : sorties scolaires, achat de matériel...

Notre assemblée générale du 15 septembre a permis de rencontrer de nouveaux parents et de présenter le bilan de cette année scolaire 2022/2023 : une très belle année pour toutes nos manifestations !!

Cette année scolaire, les enfants des deux écoles, maternelle et élémentaire, ont pu participer à un grand projet CIRQUE avec l'école de cirque Nord Isère Pandy le Clown : à cette occasion, un véritable chapiteau était installé au GS4 de Villefontaine. Chaque classe a pu ainsi découvrir les métiers du cirque au cours d'une semaine d'ateliers, avec un spectacle de clôture sous chapiteau fin juin. Une belle expérience pour les enfants, qui aura peut être vu naître quelques vocations !!

Petite rétrospective de nos manifestations :

La soirée halloween devient une manifestation «officielle» du sou : pour la seconde année consécutive, le village s'est rempli de fantômes et de monstres plus «affreux» les uns que les autres !

La vente des sapins était accompagnée d'une vente de diots.

Beaucoup de monde était au rendez-vous pour notre traditionnel **Loto**, au mois de janvier.

Troubadours et super héros s'étaient donnés rendez-vous pour suivre ROBIN DES BOIS lors du **Carnaval** dans les rues du village. Tout le monde a pu profiter également d'un spectacle, « la tarte aux étoiles » qui a beaucoup plu aux enfants.

La kermesse s'est achevée par un barbecue, permettant de dire au revoir à tous les parents, enfants, avant les vacances d'été.

Et pour finir cette année en beauté, nous avons eu le plaisir de tenir la buvette du 14 juillet, permettant de poursuivre la bonne ambiance des manifestations du village au-delà de l'année scolaire !

Le sou des écoles fait appel à toutes les bonnes volontés pour renforcer ses troupes ! n'hésitez pas à nous rejoindre !!

Pour joindre le Sou des Ecoles :

Courrier électronique : soudesecolesstalban@yahoo.com

Téléphone : Fatah CHENNOUF, Président- 06 19 83 06 42

Le Sou des Ecoles est aussi sur FACEBOOK – cliquez, likez, partagez !

https://www.facebook.com/sou.des.ecoles.st.alban.de.roche

A vos agendas !! Nous vous attendons nombreux pour nos prochaines manifestations :

- **Soirée Halloween :** samedi 4 novembre 2023, salle des fêtes
- **Vente de Sapins et de diots :** samedi 9 décembre 2023, place du marché
- **Loto :** samedi 27 janvier 2024, salle des sports
- **Carnaval :** samedi 9 mars 2024, salle des sports
- **Expo d'Art :** samedi 25 et dimanche 26 mai 2024, salle des fêtes
- **Kermesse :** samedi 29 juin 2024, salle des sports.

Secours d'hiver

Au calendrier de cette nouvelle saison 2023-2024 :

➤ **Dimanche 1er octobre 2023 à la salle des fêtes :** le repas des aînés. En collaboration avec le CCAS qui finance désormais ce repas, nous avons organisé cette journée festive pour que les personnes âgées de 70 ans et plus puissent se retrouver et passer un moment convivial, placé sous le signe de l'amitié.

➤ **Samedi 18 novembre 2023 :**
Au théâtre avec le Boulevard Berjallien qui interprétera une pièce d'Agnés JAOUI et Jean-Pierre BACRI : Un air de famille. Merci de réserver votre soirée

➤ **Samedi 16 décembre 2023 :**
Distribution des colis de Noël au domicile des personnes et en Ehpad. Désormais, le colis de Noël est offert uniquement aux personnes âgées de plus de 75 ans qui n'ont pas pu bénéficier du repas du premier dimanche d'octobre.

➤ **Dimanche 11 février 2024 :**
Matinée boudin à la chaudière à la salle des fêtes

➤ **Mercredi 8 mai 2024 :**
Vide grenier en plein air, autour de la salle des sports.

Au Club des sages

Le jeudi 14 Septembre à 14 heures, salle de la Fontaine, c'était la rentrée pour le Club des Sages !

L'année 2022- 2023 était riche et fructueuse pour nous tous avec de nouveaux adhérents et des activités variées, à savoir :

➤ L'exposé très documenté sur les papillons de nos régions et le miel présenté par Denis PERIER

➤ L'intervention de Robert CELICE pour préparer le concert de Noël organisé par CHANT'ALBAN le 11 décembre.

➤ Notre traditionnel repas de Noël à l'Auberge dauphinoise de Bonnefamille, animé par le chanteur et guitariste Jean-Marc PIGNON.

➤ En février la rencontre avec les élèves de la classe de CP : moment intergénérationnel. Des jeux de société étaient organisés ainsi qu'un atelier Théâtre Improvisé et un atelier lecture de contes. L'après-midi s'est terminé par un goûter fort apprécié. Devant ce succès, l'expérience fut renouvelée en juin : les enfants ont alors apporté leurs jeux de société et offert des gâteaux cuisinés le matin même à l'école.

➤ Petit loto entre nous en avril et, fin juin, enfin, notre voyage en car à Hauterives pour visiter le Palais Idéal du Facteur Cheval. Gros succès puisque nous étions une cinquantaine avec les membres du Secours d'Hiver. Ce fut une journée fort sympathique de l'avis de tous.

Pour 2023 – 2024, une année dynamique se profile :

➤ Avec Anne-Marie, Geneviève, Josiane, Michèle et Mireille, il y aura jeux de société, chants et célébrations des anniversaires le deuxième jeudi du mois, le quatrième étant réservé au cinéma.

➤ Les premier et troisième jeudis du mois verront de nouvelles activités sous la houlette de Brigitte, Claire, Dominique et Raphaële :
- Claire propose des activités créatives ou comment créer avec de la récup (papier, carton etc...) origami, déco de Noël, couture...
- Raphaële animera des échanges autour d'un thème choisi : échanges de savoir, recettes de cuisine, histoire du village et de la région...

Au plaisir de tous se rencontrer **le jeudi à 14h à la salle de la Fontaine.**

Il y a 20 ans

Olympiades du Sou des écoles : Les enfants à l'honneur

Cette année grâce à une subvention accordée au Sou des écoles par le Conseil Général, ont pu avoir lieu les 1ères Olympiades de St Alban de Roche, le samedi 18 mai 2003 au stade.

Plus d'une centaine d'enfants des écoles maternelle & primaire ont participé à cette grande manifestations sportive.

Après avoir déclaré ouvertes ces premières Olympiades, nos petits champions ont défilé autour du Stade (olympique pour l'occasion) arborant leur magnifique banderole réalisée avec l'aide des institutrices. Puis le coup d'envoi retenti et chaque équipe a pu exercer ses talents aux différents ateliers sportifs.

L'ambiance était très conviviale, même si l'envie de gagner était toujours présente.

Une Compétition ?

Oui bien sûr, mais aussi une belle journée pour les élèves et leurs parents venus nombreux soutenir leur(s) enfant(s).

A la fin de la journée, c'est avec une grande fierté que tous nos petits athlètes sont repartis médaille au cou.

Rendez-vous est donné l'année prochaine. D'ici là, nos petits champions ont un an pour améliorer leurs performances.

Un grand coup de chapeau encore aux bénévoles de l'association pour l'organisation de cette manifestation.

Merci à la Municipalité pour sa bienveillance.

Merci au St Alban Sportif pour sa collaboration.

Merci aussi aux conscrits venus nombreux aider le Sou des Ecoles.

Un grand peintre oublié

un tableau lumineux et un domaine fermier disparu

En souvenir des séjours du peintre Henri BOUVET (1859-1945) dans sa propriété du Rival, à Saint-Alban-de-Roche, actuel Golf des Trois Vallons, sur la commune de L'Isle d'Abeau.

Un grand peintre oublié

La Saint-Albanaise Madeleine Bressieux, née Boiton (1919-1987) écrivait dans ses mémoires manuscrites : *«Saint-Alban eut un très grand peintre, un enfant d'adoption, monsieur Bouvet qui avait épousé mademoiselle Duc qui était, elle, de Saint-Alban (Ferme du Rival).»*

L'oubli était, depuis, retombé sur cet artiste. Les découvertes successives d'un tableau vendu récemment aux enchères à Lyon et du catalogue d'une autre vente aux enchères, à l'Hôtel Drouot, à Paris, le 12 décembre 1995, nous ont permis de retrouver sa trace. Pour faire sa connaissance, nous reproduisons, en intégralité, le texte d'hommage présenté au début du catalogue de 1995.

«Henri, Marius, Camille Bouvet est né à Marseille le 5 novembre 1859, d'une famille originaire de Lyon s'occupant de l'industrie de la soie. Après des études classiques, il entre à l'Ecole des Beaux-Arts de Lyon, dirigée à l'époque par le peintre (Michel) Dumas. A l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, il est l'élève de Rolle et Carrière. A partir de 1891, il expose régulièrement au Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts à Paris des tableaux de genre, des scènes d'intimité, des effets de lumière, des portraits, mais aussi des paysages et des marines. Il est associé de la Société en 1893 et sociétaire en 1897.

A l'Exposition Universelle de 1900, il obtient une médaille de bronze et l'une de ses toiles exposées, « Le soir », est achetée par le musée du Petit Palais, aux Champs Elysées.

En 1901, le département de la Seine lui attribue, sur concours, la décoration de la salle des fêtes de l'hôtel de ville d'Asnières. (Il obtient ce marché, sur concours, devant 114 candidats, dont Paul Signac, Raoul Dufy et le Douanier Rousseau. Il exécute alors une série de dix panneaux, d'une superficie totale de plus de 200 m2 et, à la suite de ce travail, il obtient également la décoration d'un plafond, dans cette même mairie d'Asnières.) *La même année, puis de nouveau en 1905, il fait partie du jury du salon (de la Société Nationale des Beaux-Arts à Paris).*

Il expose aussi en province, à Lyon à plusieurs reprises, à Nantes, en 1896, à Monaco, en 1909, et encore à l'étranger : à Dresde, en 1898 et à Buenos Aires, en 1913.

En novembre 1907, une exposition lui est consacrée à la Galerie Georges Petit, Rue de Sèze où il présente cent cinquante toiles et une cinquantaine d'études. La presse spécialisée commente largement cet événement de façon favorable. C'est à cette époque qu'il est invité à Belle-Ile. De l'Océan, si différent de la Méditerranée qu'il a côtoyée jusque-là, il rapporte des marines que les critiques jugeront «d'un effet saisissant».

En décembre 1923, nouvelle exposition à la Galerie Charpentier cette fois, Rue du Faubourg Saint-Honoré, où il présente cent toiles qui attirent l'attention des mécènes comme la Comtesse Greffuhle ou le Maharadjah de Kapurtala pour lesquels il exécute différentes compositions.

Il retrouve la mer, sur les bords de la Manche, en Haute Normandie, où il est particulièrement séduit par les falaises du Tréport. Il participe aux salons annuels de Paris, mais aussi à l'exposition de Marseille, en 1928 et à celle de Tokio, en 1934. ***A la seconde guerre mondiale, il a quatre-vingts ans et se retire dans sa propriété de Saint-Alban-de-Roche, près de Bourgoin (Isère) où il réalise ses dernières œuvres : natures mortes, paysages locaux ou portraits de famille.*** *Il meurt à Paris le 25 février 1945.»*

Il est probable que Madeleine Bressieux ait vu Henri Bouvet travailler «sur le motif», soit au cours d'un de ses séjours estivaux, car on connaît plusieurs toiles qui montrent que le peintre séjournait à Saint-Alban pendant l'été, soit lorsqu'il prit sa retraite, à la fin de sa vie. Plusieurs tableaux illustrant ces séjours sont connus. L'un d'eux, **«Vue de village»** fut peint depuis l'actuelle Rue de la Voie Romaine. Le peintre installa alors son chevalet à mi-chemin entre la ferme du Rival et le domicile de Madeleine Bressieux, Rue de la Roche. Un autre, **«La route nationale entre Saint-Alban-de-Roche et Bourgoin»** a été réalisé au kilomètre 37,6, dans les années 1925-1930. Il est annoté au verso par J. Varille, petite-fille du Docteur Louis Rougier, propriétaire de la commanderie du Temple de Vaulx et ami du peintre. Il est conservé aux Etats-Unis et montre les liens entre les deux familles lyonnaises, voisines lorsqu'elles séjournaient à Saint Alban.

Le catalogue nous indique encore que, *«entre 1927 et 1988, peu d'œuvres ont circulé car elles ont été, soit conservées dans les musées et les grandes collections, soit gardées par la famille qui a jalousement tenté d'éviter la dispersion de l'œuvre.»*

Il évoque également la cote de ce peintre (nous sommes en 1995) qui eut son heure de gloire : «*Chaque fois que des toiles élaborées ont été vendues, la cote a été haute. Quelques exemples : en 1988, une œuvre intitulée* ***«La baie d'Agay»****, peinte en 1920, atteignait à Paris 950 000 francs. En province, la cote atteint 840 000 francs et de nombreux résultats se situent entre 250 000 et 300 000 francs à la même époque. Le succès de la vente «Méditerranée», en octobre 1988 à Paris, permettait de redécouvrir ce célèbre peintre de la Belle Epoque. La dernière vente, en 1994, a vu sa cote atteindre 540 000 francs.»*

Un tableau lumineux

En avril 2023, c'est un grand tableau (65cm X 54cm), non encadré, intitulé **«Cheval alezan, Saint-Alban-de-Roche, 1941»** qui était mis en vente par une galerie lyonnaise, sur un grand site de vente aux enchères en ligne. Il s'agit de la maison du fermier du Rival, domaine aujourd'hui situé sur la commune de L'Isle d'Abeau. La cote de ce peintre oublié ayant beaucoup chuté, nous avons pu acquérir ce tableau, à la dernière minute des enchères. Il représente une grande et pimpante maison aux volets verts, éclaboussée de soleil. Des draps s'aèrent à la fenêtre et un tas de foin attend au soleil l'arrivée des chevaux. A l'arrière-plan, on aperçoit la toiture et la cheminée d'une autre demeure, en apparence plus cossue. Le premier plan montre une fontaine dans laquelle s'abreuve un cheval alezan («Alezan» est une couleur de robe de base du cheval. Le pelage est composé de poils roux à brun plus ou moins foncés. Les crins et les extrémités des poils sont plus clairs, jamais plus foncés, contrairement à la robe de couleur «bai». C'est le cheval de la Forêt Noire et du Suffolk.)

Signé et daté de 1941 dans l'angle en bas à gauche, le tableau est une œuvre réalisée lorsque le peintre vint s'établir à Saint-Alban à la fin de sa vie. Il a alors quatre-vingt ans mais n'a rien perdu de sa dextérité et de sa technique picturale. On voit, du premier coup d'œil, que l'on est en présence d'une oeuvre de belle facture, exécutée d'une main sûre par un artiste talentueux. La tête du cheval qui s'abreuve, l'arrosoir en cours de remplissage et les deux parties du bassin sont particulièrement bien rendues, avec le reflet de l'arbre dans l'eau.

Le tableau a été confié à la restauratrice Alice Besson («Les nuances d'Alice» à Nivolas-Vermelle), qui a procédé à un nettoyage de l'arrière de la toile, ainsi que de la couche superficielle de peinture, puis à un allègement du vernis qui avait jauni. Un vernis final protecteur a été posé et un cadre choisi pour mettre en valeur le tableau a été mis en place.

Les jeux d'ombre et de lumière ont été particulièrement mis en valeur, ainsi que le métal de l'arrosoir et la surface de l'eau des deux parties du bassin. La tête du cheval alezan, qui a donné son nom au tableau, représente la vie dans ce moment de torpeur estivale.

un domaine fermier disparu

Grâce à Madeleine Bressieux, on connaît le nom de la propriété saint-albanaise du peintre. Ce dernier avait en effet épousé Marguerite Duc, fille de Marius Duc (1824-1895), qui possédait le domaine du Rival, alors situé sur la commune de Saint-Alban-de-Roche. Marius Duc était, en 1914, le troisième plus gros propriétaire de la commune, avec 12,65 hectares. Il se situait juste après les Hospices Civils de Vienne, avec 33,44 hectares, et Marie-Paul de Neyrieu, de Domarin, avec 17,74 hectares. Son père, Joachim Duc, était, en 1838, le septième propriétaire foncier, avec 12,66 hectares.

Le hasard faisant bien les choses, il se trouve que mes arrière-grands-parents, Sixte Chabert (1840-1925) et son épouse, née Marie Bouvard (1846-1927) ont été, à partir du 24 juin 1887, les fermiers du domaine du Rival. Le bail est passé le 8 mars 1887. Ce jour-là, *«Sixte Chabert, propriétaire-cultivateur, demeurant à Chèzeneuve, ici présent et acceptant»* signe le bail devant Maître Marmey, notaire à Saint-Alban, avec *«Marius Duc, administrateur des Hospices Civils de Lyon, membre de la Chambre de Commerce de Lyon, propriétaire-rentier, domicilié et demeurant à Lyon, Rue Saint-Dominique, N°5.»* Les témoins sont Antoine Beau, maître-carrier et Louis Saunier, boulanger et maire en exercice, demeurant l'un et l'autre au village.» Il s'ensuit une description des biens exploités et des conditions qui régissent ce bail, passé pour neuf années. Un état des lieux est alors prévu pour le jour de la prise de ferme. Cet état des lieux est rédigé en effet le 4 juin 1887. Il nous décrit très précisément le paysage qu'Henri Bouvet peindra plus de cinquante années plus tard.

Bâtiments, cour, 5ème article : une maison d'habitation, séparée des bâtiments qui précèdent, construite en pierres et couverte en tuiles creuses, réparée extérieurement et crépie à neuf. Le rez-de-chaussée s'ouvre au levant et est fermé par une porte munie d'une serrure (façade d'entrée de la maison, à gauche). Ce rez-de-chaussée avec plancher en bois contient deux pièces réparées complètement. Il est éclairé par une fenêtre au levant avec volets et deux fenêtres au midi (la façade derrière le muret) dont une garnie de volets et l'autre plus petite garnie de barreaux de fer. De ce rez-de-chaussée on monte par un escalier intérieur en bois au grenier qui est divisé en deux grandes pièces et éclairé par quatre fenêtres vitrées sans volets, deux au levant et deux au midi (visibles au premier étage). Au-dessous du rez-de-chaussée, est une cave divisée en deux parties, dont une fermée par une porte avec une serrure. On descend à la cave par un escalier extérieur en médiocre

Un grand peintre oublié
un tableau lumineux et un domaine fermier disparu

état (le muret situé derrière le tas de foin). La porte extérieure de la cave est à deux battants, l'un des deux manque de gonds qui devront être remplacés. Au nord du rez-de-chaussée de la maison d'habitation et sous le même toit sont deux pièces séparées par un mur des précédentes. Elles sont carrelées. La porte qui s'ouvre au levant n'a pas de serrure. Ces deux pièces sont éclairées au levant par une fenêtre garnie de barreaux de fer (façade d'entrée, à droite). Un volet manque et devra être remplacé. Une seconde fenêtre également garnie de barreaux de fer (non visible) prend jour au couchant sous un hangar réservé au propriétaire. Ces deux pièces n'ont pas été réparées.

7ème article : Une fontaine en pierre, garnie de tuyaux de plomb, est placée en face de la grange avec deux bachats (bassins) en pierre, en médiocre état, mais qui ont été cimentés et tiennent l'eau.

La mémoire familiale rapporte que c'est dans la grange évoquée ici que fut hébergé, par le couple Chabert, Joseph Vacher, l' «égorgeur de bergères», premier tueur en série de l'histoire de la criminologie française. Il laissait des scènes de crime particulièrement sanglantes. Le meurtre de Marguerite, dite «Madeleine» Martelat, veuve de Joseph Bacconier, perpétré à Four le 18 septembre 1895 peut lui être attribué car il correspond à un séjour de Joseph Vacher dans la région. L'odyssée sanglante de Vacher (avril 1894-septembre 1897) inspira un film à Bertrand Tavernier, «Le juge et l'assassin», sorti en 1976. On retrouvait Michel Galabru dans le rôle de l'assassin et Philippe Noiret dans celui du juge. «Vacher l'éventreur» fut guillotiné à Bourg-en-Bresse le 31 décembre 1898.

On apprend dans l'inventaire que la maison du second plan est la maison de maître, occupée par la famille du propriétaire. Elle existe toujours, entourée de son mur d'enceinte en pierres sèches. Depuis le premier janvier 1984 le domaine et la plus grande partie des terres du domaine du Rival sont rattachées à la commune de L'Isle d'Abeau. La maison du fermier a été largement transformée pour accueillir le restaurant du golf et on ne reconnaît rien de la maison du tableau. La fontaine a disparu.

Aujourd'hui, les mains gantées des golfeurs maniant les clubs et tirant les caddies ont remplacé les mains calleuses des fermiers conduisant la charrue. Les dures conditions d'exploitation des baux des fermiers ont fait place aux règles sportives et les terres cultivées sont devenues les greens impeccablement entretenus du Golf des Trois Vallons.

Certains s'en réjouiront, d'autres pourront le regretter, mais il en va ainsi de la fuite inexorable du temps et des activités des hommes

Copyright Roland Chabert.

Château féodal et autres biens du marquisat
de Maubec à Saint Alban de Roche en 1680

Le groupe « généalogie et histoire » de l'association «Philaloisirs» vous propose de découvrir les traces du château féodal, peu connu des St Albanais.

C'est au cours des nos recherches généalogiques et patrimoniales que nous avons découvert un inventaire des biens du Marquis de MAUBEC à St ALBAN, base de notre travail.

Raccourci historique : le château et ses propriétaires

D'après les archives concernant le Dauphiné et la Savoie au moyen âge, **le château est connu dès 1291**.

Pourquoi ce château fort à Saint Alban ?

La carte ci-après est extraite de l'étude de Bligny Bernard. «Le Dauphiné, quelques remarques». dans la partie viennoise du comté de Savoie (partie à l'est du Rhône).

Les possessions du Dauphiné proposées au Pape en 1339 (1)

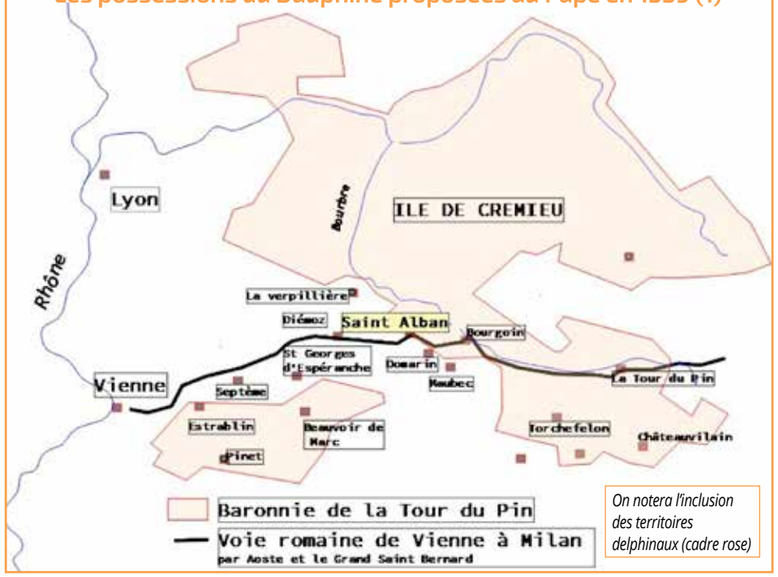

L'examen de la carte présentée montre que le village de Saint Alban occupe une position stratégique génératrice de conflits entre les deux seigneuries :

- D'un côté il y a Maubec et Saint Alban appartenant au Viennois Savoyard dépendant du seigneur de Maubec, Roche et Saint Alban décrites comme villes closes en 1339 par Aymon comte de Savoie.
- De l'autre côté, Bourgoin, qui en 1339, appartenait à Humbert II dauphin et baron de La Tour, à la frontière du Viennois savoyard.
- Au milieu, le « grand chemin public », l'ancienne voie romaine reliant les Alpes à Vienne traverse Saint Alban avec un péage, appartenant au seigneur de Maubec depuis Aymon III de Bocsozel en 1290.

La terre de Maubec fut longtemps encore un sujet de discorde entre les Dauphins et les princes de Savoie. Alors, pour renforcer la sécurité, l'économie et la pérennité de leur territoire, chaque belligérant a octroyé des chartes d'affranchissement :

- en premier lieu par les comtes de Savoie sur les frontières sud du Viennois **(1285- 1329)**.
- puis par la puissante dynastie delphinale de la Tour-du-Pin **(1287 – 1319)**.

Chaque mandement nouvellement affranchi, en recevant des subsides de son seigneur, peut disposer d'un château fort occupé par un châtelain chargé d'administrer le territoire, juridiquement, économiquement, militairement et de rendre les comptes au seigneur.

La charte des terres de Maubec est octroyée le 4 août 1291. Dans ce contexte, Saint Alban aidé financièrement par le comte de Savoie **durant la période 1291 – 1329**, érigera son château fort pour protéger la localité et le droit de péage existant. Elle devient **ville close** par la construction de remparts périphériques. Le donjon de forme quadrangulaire est une marque de l'architecture savoyarde contemporaine dans la construction des châteaux forts médiévaux.

En ce qui concerne les propriétaires, la famille Bocsozel recueille la seigneurie de Maubec par le mariage de Bénedicte de «Maubec» avec Aymond I de Bocsozel (1164 - 1203). La famille de Montlaur entre dans la baronnie avec le mariage en 1430 d'Hugues II avec Jeanne de Montlaur. Les Bocsozel possédèrent la baronnie de Maubec jusqu'à la fin du XVI ème (certainement vers 1576). En 1646, succédant aux Bocsozel, Marie de Montlaur (d'Ornano) est au pouvoir, elle est la veuve du maréchal d'Ornano qui fut secrètement assassiné sur ordre de Richelieu. En 1645, Anne d'Ornano sa fille et héritière de Marie, épouse François de Lorraine comte d'Harcourt. Leur fils Alphonse-Henri-Charles de Lorraine, prince de Guise, comte d'Harcourt et de Montlaur devient, sous forme d'hommage, héritier de la baronnie de Maubec le 19 septembre 1681. **En 1687, un document précise qu'il possède à Saint Alban un château avec son «pourpris*» et jardin (en tout un journal) et un péage sur le grand chemin de Saint Alban.** (*Enceinte, clôture qui entoure un espace)

Au décès d'Anne en l'année 1695, Alphonse-Henri-Charles, issu de la branche de la famille de Lorraine, est le propriétaire de la baronnie de Maubec qui devient marquisat. Il le restera jusqu'en 1751 avec Louis Léopold de Lorraine.

Et à cette date, le marquisat de Maubec revient alors par voie d'héritage aux représentants du cardinal de Richelieu et le 9 juin de la même année, les députés de Louis XIV adjugent le marquisat, dont le château de Saint Alban et la terre de Bourgoin à **Laurent Planelli-Mascrani de la Valette**.

Il ne gardera pas le château longtemps car le notaire SILVENT en devint propriétaire avant 1770 (date du parcellaire) par contre Planelli gardera les biens nobles annexés au château (moulins, four, battoir, abattoirs, bois...) jusqu'à la Révolution où ces biens furent réquisitionnés, puis vendus aux enchères en 1793 et acquis en grande partie par des habitants de SAINT ALBAN.

Château féodal et autres biens du marquisat de Maubec à Saint Alban de Roche en 1680

L'inventaire de 1680.

Cet acte du notaire VELLEIN du 11 septembre 1680 fait suite au changement de fermier (rentier) acté le 16 août 1680. En effet Guillaume ROUX fils de François, personnage éminent de la fin du XVIIème à Saint ALBAN, remplace MOLLIER à la tête des biens du marquis Alphonse Henri de Lorraine. A cette occasion le notaire, accompagné dudit ROUX et du sieur de Montquin de Maubec, représentant du marquis, parcourent tous les biens appartenant au marquisat que le nouveau fermier allait devoir gérer.

Durant ce parcours, le notaire décrit et consigne chaque chose dans des articles numérotés de 1 à 48 pour le château et de 49 à 100 pour les biens hors des murs du village.

En effet, en plus du château, le marquis possédait fours, moulins, battoir à chanvre, abattoirs, dont l'usage était imposé aux habitants du village moyennant redevances qui, bien sûr, étaient perçues par le fermier.

Le château est situé dans l'angle sud-est de l'ancienne enceinte fortifiée entourant le vieux village traversé par la grande route allant de Bourgoin à Vienne (l'ancienne voie gallo-romaine), comme on l'a vu plus haut.

En 1680, les remparts de la ville close étaient déjà en partie détruits ou absorbés par le bâti.

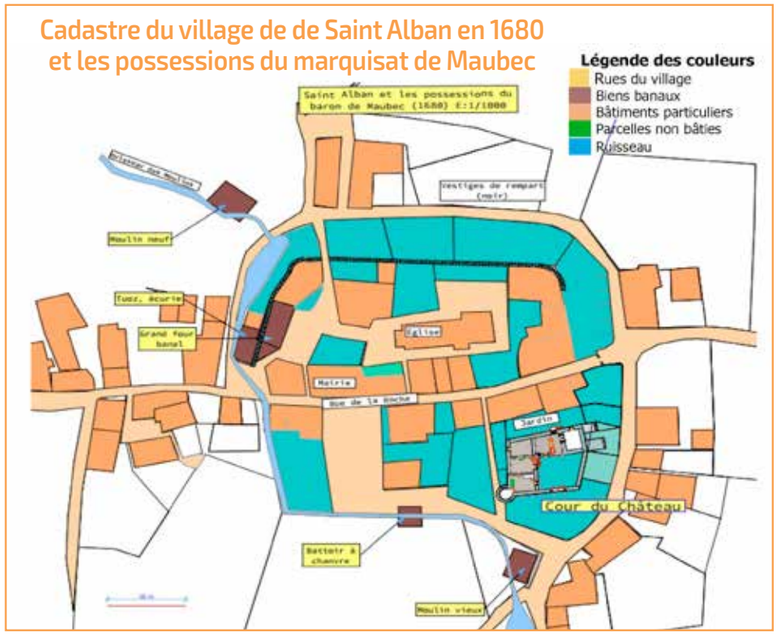

La rivière des moulins venant de Four était en réalité un canal réalisé depuis déjà fort longtemps à partir d'un détournement du ruisseau du Galoubier au centre du village de Four. On peut imaginer que les Saint Albanais récupéraient ainsi les eaux de la rivière de l'Ermite dont les sources étaient (et sont toujours) sur son territoire.

On aperçoit sur la carte les biens banals situés sur le cours de la rivière : le moulin vieux (ou du haut) le moulin neuf (du bas) et leurs serves, le battoir, le four, le tuoz (abattoir). Un rouissoir (rotoir) était situé non loin (chemin du Rousset) mais appartenait à un particulier.

D'autres biens sont hors cartes comme le four banal de Combes, des terres et vignes à Liron, les bois d'Ozier et leurs fossés, les perrières (carrières).

En plus le fermier faisait office de percepteur des différentes taxes féodales, des péages et du droit de geôle puisque le château avait une prison nommée alors "crotton". Il encaissait aussi les rentes des terrains loués (arrentés).

Le château

Le premier article de cet inventaire décrit succinctement l'ensemble des bâtiment : le dit château composé d'un corps de logis à plusieurs membres, une vieille enceinte, une vieille tour carrée, une tour ronde, le tout de mur à chaux et sable la plus grande partie vieille et le tout couvert à tuile plate.

Le deuxième article décrit l'entrée :
A l'entrée de la cour, dans la muraille, un grand portail fait en arc de pierres de tailles garni de sa porte de bois peuplier vieux... puis suis la description de la porte puis de l'auvent couvert en tuiles plates.

Ensuite commence la description des différentes pièces de ce château.

Le décodage de ces articles puis la visite des lieux où subsistent quelques vestiges (fenêtres, portes emprises de cheminées...) nous ont permis de reconstituer l'ensemble et à Guy LABOR d'en restituer une représentation graphique (voir en fin d'article).

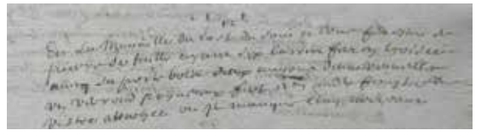

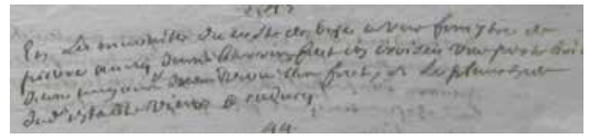

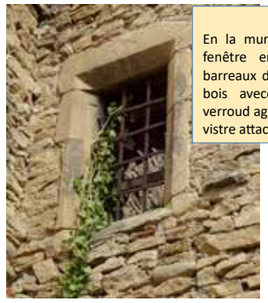

Article 12
En la muraille du côsté du soir est une fenêtre en pierre de taille ayant six barreaux de fer en croisée avecq sa porte bois avecq angons d'une veruelle---un verroud agneaux fer et à la dite fenêtre une vistre attachée où il manque cinq carreaux

A-Portail entrée
B-Cour
C-Pièce 1 Salle basse
D-Pièce 2 Chambre
E-Pièce 3 Chambre
F-Crotton
G-Cuisine
H-Donjon

Art 43
En la muraille du côsté de bise est une fenetre de pierre avec deux barreaux de fer en croisée une porte bois deux angons deux veruelles fer et le plancherde la dite éstable vieux et caduques

Article 16
(*le crotton servant de prison*)
Au bout de la dite chambre, pour entrer dans la tour au crotton servant de prison est un portail de pierre taillée ayant une porte assez bonne garnie de ses angonds et esparres et un verrou en fer.
Le dit crotton voûté et bien carrelé.

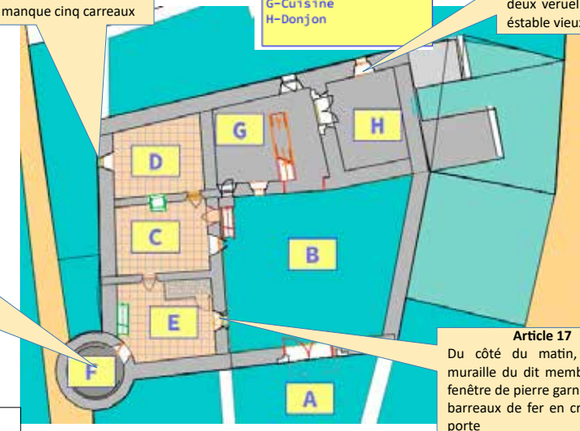

Article 17
Du côté du matin, dans la muraille du dit membre a une fenêtre de pierre garnie de cinq barreaux de fer en croisé sans porte

Trajet du notaire : *cour puis porte salle basse C puis chambre D,puis chambre E et Crotton (F) puis montée étage par l'escalier situés pièce E..La cuisine G et l'écurie H sont décrites dans les articles 39,40,41et 42.*

Niveau cour

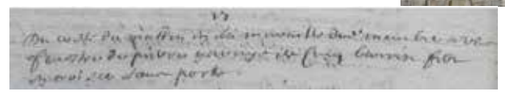

Art 34
Fenêtre de pierre de taille garnie de sa porte

Art 33
Porte pour accéder au grenier *(angle NE)*

Art 37 & 38
Porte accès au-dessus de la cuisine

Art 44
Chambre fenière ***(fenil)*** auquel on accède par un escalier extérieur

Paroi Nord du donjon et les vestiges des cheminées

Art31
Fourneau (*cheminée*) en pierre de taille

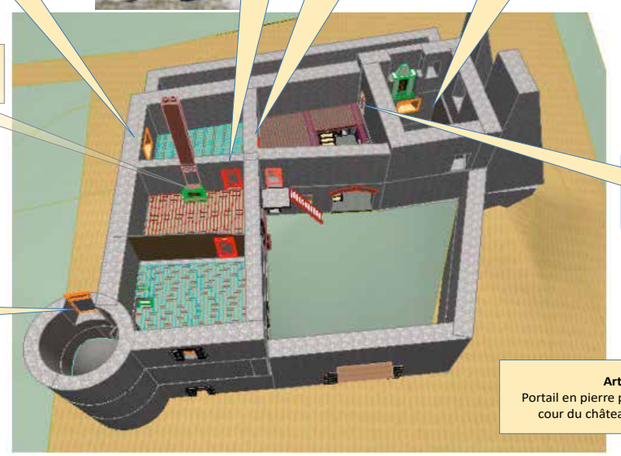

Art 42
Au bas de la tour carrée est une écurie pour les chevaux

Arti26
Deux demi croisée en pierre de taille

Art 45
Portail en pierre pour aller de la cour du château au jardin

PREMIER ETAGE

Château féodal et autres biens du marquisat de Maubec à Saint Alban de Roche en 1680

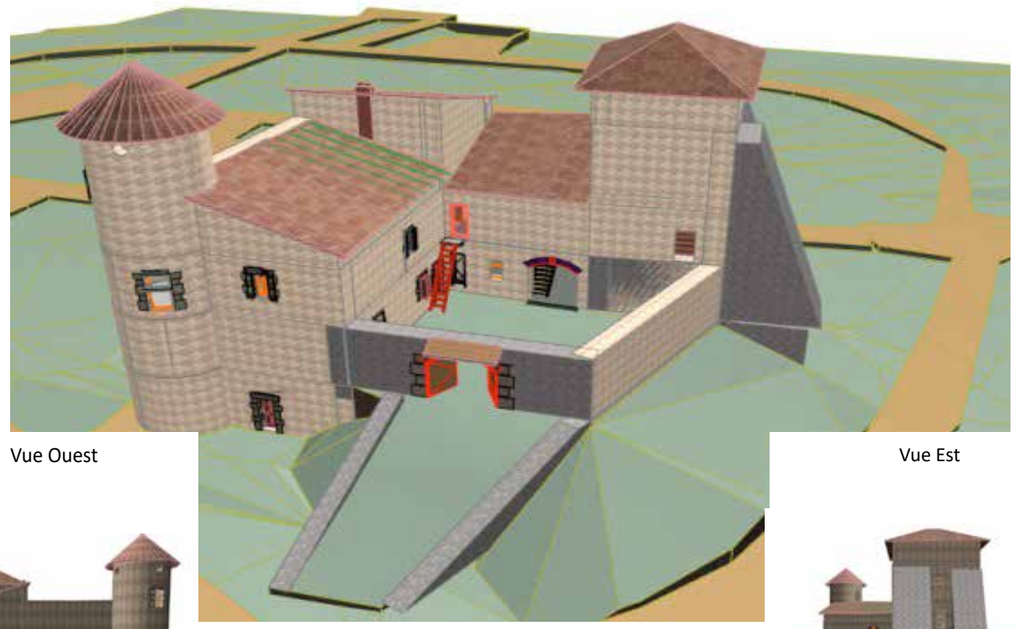

Vue Ouest

Vue Est

Vue tridimensionnelle
du château reconstitué en 1680

Bibliographie : quelques références d'archives :

- Histoire de la Savoie de Victor de Saint Genis 1843
- Histoire générale du Dauphiné de Nicolas Chorier (T1- page 52)
- Recherches sur les environs de Bourgoin par Louis Fochier 1865 (pages 168, 159)
- Registre Dauphinois (cotes T5- 30143, 31328, 25433, 30753,
- Inventaire des archives des dauphins de Viennois Ulysse Chevallier 1346 (cotes 341, 1104,1199, 1304, 1130,1528)
- Le Dauphiné, quelques remarques Monsieur Bernard Bligny Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 4e congrès, Bordeaux, 1973 illustre le contexte géopolitique de la Savoie et du Dauphiné au début du XIV ème
- Les éphémérides bergusiennes et ses environs
- Roland Chabert Saint Alban de Roche «un village de pierres et de caractère»
- Inventaire Marcelier (Partiel R9 Viennois et R10 Provinces Etrangères)
- Minutes du notaire VELLEIN de 1680
- Parcellaire de SAINT ALBAN de 1613
- Cadastre et parcellaire de SAINT ALBAN de 1770
- Histoire de la réunion du Dauphiné

On ne peut pas terminer sans évoquer les participants qui ont contribué à l'élaboration de cet article au sein de l'association Philaloisirs. Cet article a été initialisé par Roland Chabert et Daniel Lacroix qui ont découvert le manuscrit de l'inventaire cité au début et lancé le décodage des articles. Les travaux de décodage du manuscrit se sont poursuivis avec l'aide de Christian Morel, Robert Géron et René Arnaud. La partie historique a été du ressort de Guy Labor avec la collaboration de Jean Paul Dellova. La contribution de Guy Labor a porté dans la réalisation des différents dessins à l'aide d'outils graphiques informatiques : modèle numérique de terrain, programme 3D GNU Blender.

Mots Croisés 10-23

Horizontalement :

I) Seront consolidées à l'église.
II) Ils chant... - Laitue de mer.
III) Note - Simili - Pour ces dames ou pillage.
IV) Elles sont vraiment petites
Les anciens lui doivent un bon repas.
V) De droite à gauche : pour leur mariage - Double voyelle.
VI) Gros succès du sou.
VII) Titane - Vieille colère.
VIII) A vu passer les lépreux, maintenant des engins de TP.
IX) Plus fort que celui de l'indien
Au fond du trou en foot ! Au secours.
X) Sève utile - Son pont est remarquable.

Verticalement :

1) Gros club du village - Enlever des coquilles.
2) A la ligne - En remontant : indépendantiste...
3) Carte bancaire - Descendants d'Atrée.
4) Celle de l'armée n'était pas terrible.
5) Dieu merci, St Alban y a échappé !
6) Démonstratif - Vieil instrument de musique.
7) Celé - Reçoit beaucoup d'abandons.
8) Pronoms - Ficelés.
9) Très ouvert - Cette fièvre en a fait courir !!
10) St Alban n'en a pas trop souffert !

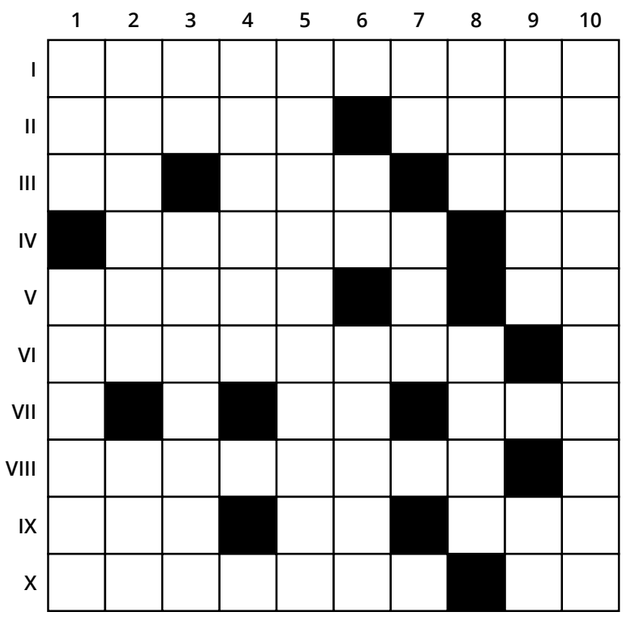

Informations/Événements CAPI 2023/24

Street-la rue : nouvelle thématique du Réseau des médiathèques CAPI

Street-La Rue est partout : mode, art, langage, nourriture, mode de vie ... Le Réseau des médiathèques CAPI la fait entrer dans ses murs de **septembre 2023 à janvier 2024** ! À vos agendas !

Nos rues et nos places sont les **lieux** les plus fréquentés de la ville et du territoire. **Populaire** par définition, en **plein air, espace ouvert, sans limite** et faiblement règlementé, la rue invente **sa propre loi et son propre langage**.

La foule développe son **style** et le **mode de vie urbain**, l'expression libre d'une sensibilité toute particulière.

La rue est le royaume de la **trouvaille**, de l'**inventivité**, de l'**astucieux**, du **léger** et du **transportable**, du **transposable**, du **provisoire**, de l'**éphémère**, de l'**insaisissable** et du **spontané** qui s'impose, on ne sait pourquoi, **partout et pour tous**.

La foule adopte en masse le «street wear», la «street food» et le «street art».

Cette saison, ce sont c**es modes de vivre, de faire et de penser** que les médiathèques **vous donnent à voir, à entendre et à toucher** ; vite, avant que la mode change !

Toutes les animations sont **gratuites** ! Attention toutefois à bien vous inscrire car, victime de leurs succès, ces rendez-vous sont vite complets !

Retrouvez l'ensemble de la programmation sur le portail des médiathèques : https://portail-mediatheque.capi-agglo.fr/ .

Le Vellein, scènes de la CAPI : saison 2023/24

Cette année, la fête est à l'honneur avec des spectacles conviviaux, optimistes, drôles, beaux.

Le corps dans tous ses états sera également très présent : le corps en mouvement, le corps en question, le contact, le corps fragile, le corps retrouvé après ces périodes difficiles, le corps différent, le corps puissant ...

Une belle introduction à une Biennale de cirque où sport et cirque se côtoieront pour fêter ce grand moment de rassemblement que sont les JO.

Alors cette année, venez vivre l'émotion du spectacle vivant au Vellein !

Découvrez l'ensemble de la saison sur le site du Vellein : https://levellein.capi-agglo.fr/

Événement : Pomme ICI !

Les Abattoirs et le Vellein, scènes de la CAPI vous convient à un concert événement le 21 mars 2024 de Pomme !

L'artiste lauréate des Victoires de la Musique en 2020, 21, et nominée en 23 vient défendre sur scène son troisième album « Consolation » pour la première fois en Nord-Isère. Une ode à toutes ces choses qui nous font du bien.

Réservez-vos places !

Vous pouvez bien sûr réserver vos spectacles à l'unité mais vous pouvez aussi rejoindre la communauté VelleINcroyable ! Tout au long de la saison, sélectionnez une ou plusieurs formules VelleINcroyable et bénéficiez d'un tarif avantageux !

Virtuelle, individuelle et nominative, cette carte est valable pour la saison 23/24 dans la limite des places disponibles :

- ✓ Carte Tarif plein (1) : 12 €
- ✓ Carte Tarif réduit (2) : 6 €
- ✓ Carte OFFERTE dès 4 spectacles choisis simultanément

Elle vous donne droit à :

- ✓ Des réductions importantes dès votre première place ;
- ✓ Un Tarif VelleINcroyable garanti tout au long de la saison, pour le seul titulaire de la carte.

Plus d'informations sur le site du Vellein : https://levellein.capi-agglo.fr/

Nouvelle saison aux Abattoirs !

Cette année, les groupes qui viendront jouer aux Abattoirs viennent des quatre coins de la France mais aussi des États-Unis, de Suisse ou de Belgique et c'est un véritable plaisir de proposer ces **découvertes, en forme de grand panorama de la création en musiques actuelles**.

L'envie des Abattoirs est là : vous présenter des **artistes fous et défricheurs**, qui inventent de **nouvelles formes de spectacle**, font des tentatives, expérimentent... Mais aussi la **fantaisie**, et la volonté de **rassembler** dans un lieu culturel unique, le public le plus large possible afin de **vibrer ensemble** aux sons et aux spectacles d'aujourd'hui !

Événement : Pomme ICI !

Les Abattoirs et le Vellein, scènes de la CAPI vous convient à un concert événement le 21 mars 2024 de Pomme !

L'artiste lauréate des Victoires de la Musique en 2020, 21, et nominée en 23 vient défendre sur scène son troisième album « Consolation » pour la première fois en Nord-Isère. Une ode à toutes ces choses qui nous font du bien.

Découvrez l'ensemble de la programmation sur le site des Abattoirs : www.lesabattoirs.fr

Conservatoire Hector Berlioz CAPI : nouvelle saison sous le signe de l'excellence et de l'émotion

La saison s'annonce **riche, festive, forte en émotions et pleine de symboles**.

L'ensemble Instrumental Hector Berlioz, constitué en 2022 dialoguera avec plusieurs professeurs du Conservatoire qui sont aussi des artistes talentueux : flûte et harpe, trompette, clarinette et basson, piano, percussions..., en ensemble orchestral mais aussi en format de musique de chambre.

La saison prévoit des **moments festifs avec l'Orchestre des Jeunes de l'Arc Alpin**, le Noël des cuivres, la biennale de la danse au mois de mai et 2 éditions de «Tous en scène», temps forts de restitution des élèves dans le cadre de l'Education Artistique et Culturelle.

Juste avant la nouvelle édition de **«Jazz est dans la place»** qui se produira cette année à Satolas-et-Bonce et Saint-Savin, le Conservatoire, associé à l'école de musique de La Verpillière, se produira dans la rue avec la **déambulation d'une fanfare éphémère** constituée notamment d'ensemble à vents, à percussions et du groupe Radio Kaizman.

Elle partira de l'actuel Conservatoire et rejoindra le parc des Lilattes, à côté du futur établissement en cours de construction. Au pied de l'été, le public pourra se joindre à ce temps festif et coloré.

Découvrez toute la saison sur le site du Conservatoire : conservatoire.capi-agglo.fr

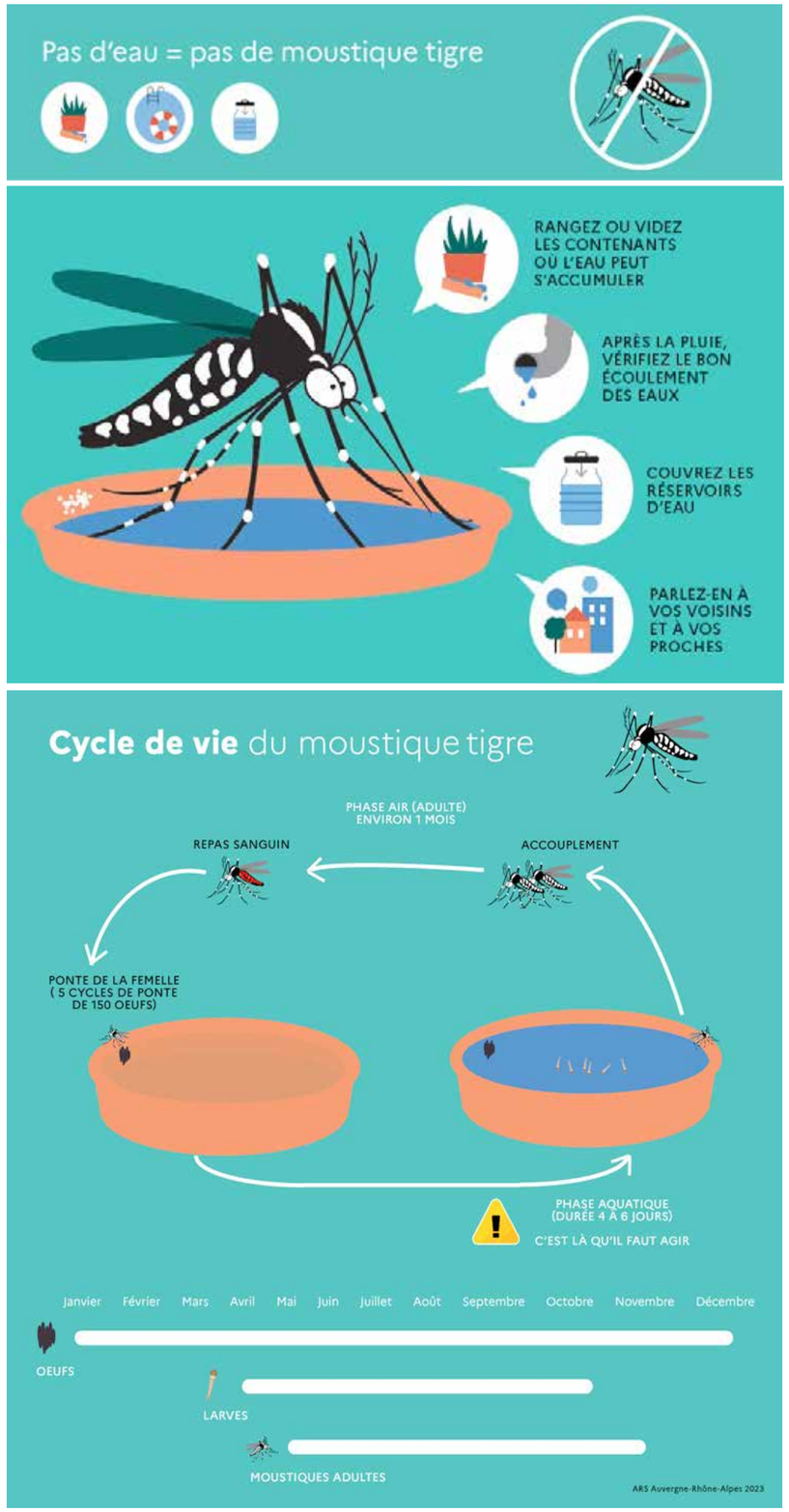

Les déchets : collecte, tri & compostage

Les bacs à ordures ménagères et leur conformité

Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné vous invite à vous équiper de bacs à ordures ménagères conformes à la réglementation. Un bac est dit conforme s'il répond aux caractéristiques suivantes :

- Conteneur thermoplastique roulant à 2 ou 4 roues
- Couvercle amovible
- Présence d'un système de préhension frontale
- Contenance minimale de 140L

La collecte est ainsi facilitée pour les agents, la prise de bac adaptée aux camions et l'hygiène publique est garantie.

Les ordures ménagères résiduelles doivent être jetées en sacs dans la poubelle prévue à cet effet.

Pour rappel, **les poubelles sont collectées les lundis et jeudis matins.**

Le tri : une action éco-citoyenne

Sur la commune, les emballages et papiers sont collectés en point d'apport volontaire.
Vous trouverez 5 points d'apports volontaires sur la commune :

- au stade,
- Montée du Château,
- Chemin de la Botte,
- Rue de la Gare,
- au restaurant scolaire.

Pour que les emballages puissent être correctement recyclés, il est important de respecter les consignes suivantes :

Compostage obligatoire

Le **tri des déchets organiques** deviendra obligatoire pour les professionnels, les collectivités locales, les industriels et les particuliers **à compter du 31 décembre 2023**.

Ainsi, tous les citoyens devront se mettre au compostage, soit disposer d'un bac pour trier les restes de repas et les épluchures de fruits et légumes. Cette disposition issue de la loi anti-gaspillage de 2020 a pour but de valoriser des déchets qui perdent toute leur utilité en partant à la poubelle.

Actuellement, en France, chaque habitant jette environ 85 kg par an de ces déchets biodégradables dans les ordures. Une fois à la décharge, ils sont traités et dépollués, voire même incinérés. Un procédé à faible valeur ajoutée, alors que les déchets organiques auraient pu servir. En effet, le compostage permet la **création d'une matière fertilisante, le compost,** utilisable pour enrichir les sols. Par ailleurs, les biodéchets peuvent aussi être **convertis en biogaz**, une énergie renouvelable, par la méthanisation.

Les habitants de Saint Alban peuvent se procurer auprès du **SMND, sur le site d'Heyrieux ou de Bourgoin-Jallieu**, des composteurs individuels. Pour vous en procurer un, pensez à vous munir d'un justificatif de domicile. Pour plus de renseignements, consultez le site du SMND : **www.smnd.fr.**

Les déchets : collecte, tri & compostage

QUE METTRE ET NE PAS METTRE DANS MON COMPOSTEUR ?

LES DÉCHETS A METTRE DANS LE COMPOSTEUR

Déchets humides (verts) :

- Épluchures (même les agrumes)
- Feuilles
- Fleurs coupées
- Fleurs fanées
- Gazon
- Mauvaise herbe sans graine
- Plantes à purin
- Restes de légumes et de fruits
- Restes de repas
- Sachets de thé sans agrafes
- Tailles de haie

Déchets secs (bruns) :

- Marc de café
- Cartons non imprimés coupés en petits morceaux
- Coquilles d'œuf
- Coquilles de fruits secs
- Écorces d'arbres
- Paille, foin
- Papier essuie-tout
- Papier non imprimé
- Sciure et copeaux de bois
- Serviettes et mouchoirs en papier

LES DÉCHETS À NE PAS METTRE DANS LE COMPOSTEUR

- Bois de menuiserie
- Charbon de barbecue
- Charbon de bois
- Couches jetables
- Fer, métaux
- Feuilles vernissées (lierre, laurier...)
- Gros bois
- Liserons et plantes rampantes
- Litières de chat et de chien
- Matières synthétiques
- Mégots de cigarette
- Pierres
- Plantes et végétaux traités
- Poussière d'aspirateur
- Résineux (thuyas, cupressus, aiguilles de pin...)
- Terre et sable

Les bons gestes à adopter

Nous produisons trop de déchets (près d'un kilo de déchets par jour et par personne). Le recyclage est une solution pour incinérer moins de déchets, mais **le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas !**

Dans la maison :

- Choisir de l'électroménager de qualité : robuste, réparable et économe en énergie.
- Mettre un autocollant « Stop Pub » sur la boîte aux lettres.
- Eviter les piles jetables et préférer les rechargeables.
- Laver avec un balai, une serpillière et du détergent, et abandonner les lingettes.

Dans la cuisine :

- Utiliser des boîtes en plastique pour conserver les restes et éviter ainsi le papier aluminium ou le film plastique qui sont jetés après utilisation.
- Consommer de préférence de l'eau du robinet : pour une famille de 4 personnes, boire de l'eau du robinet évite de jeter 500 bouteilles d'eau d'1,5L par an.

Dans la salle de bain :

- Se raser avec des rasoirs électriques ou mécaniques (et non rasoirs jetables).
- Privilégier la lessive concentrée et les écorecharges plus faciles à stocker, transporter et souvent moins chères.

Dans les commerces :

- Penser aux sacs réutilisables.
- Privilégier les achats en grand conditionnement (riz, pâtes, sucre, céréales...)
- Privilégier les fruits et légumes en vrac plutôt que sous film ou en barquettes.

LE PÔLE DÉCHETS-ÉNERGIES DU SITOM NORD-ISÈRE

La collectivité : le SITOM Nord-Isère

Le SITOM Nord-Isère est le Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères, qui **traite les déchets ménagers résiduels** (c'est-à-dire les déchets non recyclables, soit en collecte, soit en tri sélectif, soit en déchèterie) **par incinération avec valorisation énergétique**.

Le SITOM est composé de **6 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) adhérents**. Le périmètre s'étend sur **4 départements** (Isère, Rhône, Ain et Savoie), comptant ainsi **199 communes** pour un total de **404 000 habitants**.

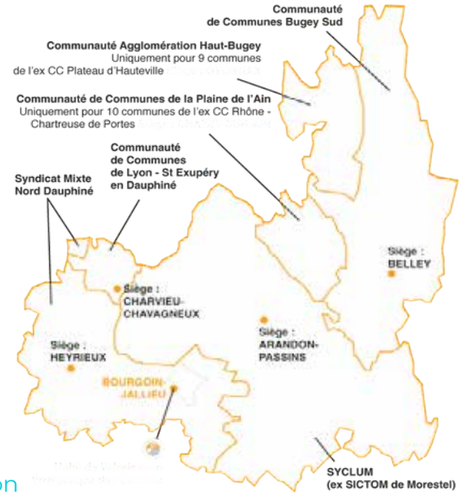

Comme toute collectivité, le SITOM est administré par une assemblée délibérante appelée Comité syndical, composé de **45 élus** désignés au sein de chaque EPCI.

Le traitement mais pas la collecte !

Le SITOM n'est pas en charge de la collecte des déchets et de la gestion des déchèteries. Pour connaître les consignes de tri, les horaires d'ouvertures des déchèteries, référez-vous à l'EPCI dont dépend votre commune.

L'outil : le Pôle Déchets-Énergies

Le Pôle Énergies-Déchets de Bourgoin-Jallieu est l'**unité de valorisation énergétique**, communément appelée « usine d'incinération ».

Le SITOM Nord-Isère en est le propriétaire, l'exploitation et la maintenance sont confiées à Ronaval, filiale de VEOLIA, par un marché public global de performance.

Le Pôle Énergies-Déchets peut traiter jusqu'à **176 000 tonnes** de déchets par an. Il fonctionne **7j/7 et 24h/24**. Grâce aux deux lignes d'incinération, chaque four peut incinérer 11 tonnes de déchets par heure à une température entre 900 et 1 200 degrés.

Placées au-dessus des fours, deux chaudières récupèrent la chaleur issue de la combustion des déchets : l'eau se transforme alors en vapeur. Cette vapeur permet d'alimenter directement l'entreprise SEQENS, située à proximité, et de faire tourner un groupe turbo-alternateur de 14,6 MWe, qui produit de l'électricité et alimente le réseau de chauffage urbain de Bourgoin-Jallieu.

LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DU PÔLE DÉCHETS-ÉNERGIES DU SITOM NORD-ISÈRE

Qu'est-ce que la valorisation énergétique ?

La valorisation énergétique consiste à **récupérer l'énergie** produite lors de la combustion des déchets **pour produire de la vapeur, de la chaleur et de l'électricité**.

Techniquement, les fumées générées par l'incinération traversent une chaudière composée d'un réseau de tubes contenant de l'eau.
Au contact de la chaleur des fumées, l'eau est transformée en vapeur, permettant de produire de la chaleur et de l'électricité en passant dans un groupe turbo alternateur (GTA).

Et concrètement ?

La valorisation énergétique des ordures ménagères permet de produire de l'énergie localement pour être redistribuée sur le territoire, sous forme d'électricité ou de chaleur.

165 000 tonnes de déchets

Moyenne sur les 5 dernières années

72 216 MWh
d'électricité produite
l'équivalent de la consommation annuelle de 32 000 personnes

47 619 MWh
d'énergie thermique
pour chauffer
3 200 logements
39 établissements
dont l'hôpital

de la vapeur distribuée
directement pour l'industrie locale (à l'entreprise SEQENS située à Bourgoin-Jallieu) et utilisée pour les besoins du Pôle

80% de la production d'électricité est revendue à des fournisseurs d'énergie, les 20% restant permettent l'auto-alimentation du Pôle Déchets-Énergies

Valoriser énergiquement les déchets, c'est économiser les énergies fossiles

Les déchets ménagers sont une source d'énergie renouvelable, permettant ainsi de limiter le rejet en gaz à effet de serre nécessaire au chauffage urbain. Ce sont ainsi plus de **8 600 tonnes de CO^2 évitées**, soit l'équivalent de 4 700 véhicules.

L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU PÔLE DÉCHETS-ÉNERGIES DU SITOM NORD-ISÈRE

C'est quoi le dispositif de traitement des fumées ?

Par un **traitement successif en 3 phases** (neutralisation des gaz acides, filtration des poussières et métaux lourds, élimination des oxydes d'azotes), les fumées issues de la combustion des déchets sont **débarrassées des polluants avant rejet dans l'atmosphère**.

Grâce à ces méthodes de traitement, le Pôle Déchets-Énergies affiche des émissions inférieures à la réglementation en vigueur.

Comment sont contrôlés les rejets atmosphériques ?

L'activité du site est rigoureusement encadrée par la réglementation. Dans une démarche de transparence, tous les résultats des contrôles opérés sont communiqués aux services de l'Etat (DREAL), publiés et présentés aux associations, collectivités et institutions locales deux fois par an.

Des **analyseurs placés sur les cheminées** permettent de s'assurer du bon fonctionnement des installations du traitement des fumées en contrôlant en continu les rejets dans l'atmosphère.
Ce dispositif est complété par des **prélèvements semestriels** opérés par un organisme externe.

Des **campagnes de mesures des retombées atmosphériques** sur le pourtour du site sont réalisées par des organismes externes.
La **qualité de l'air** est analysée deux fois par an par le biais de collecteurs de précipitations et des prélèvements directement dans l'air.
Des **prélèvements sur les lichens** aux environs du site permettent de compléter les analyses.
Une campagne de suivi de la **qualité des eaux souterraines** est faite chaque trimestre.

Et les résidus ?

La combustion des déchets engendre des résidus : les mâchefers et les Résidus d'Epuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères (REFIOM).

Les mâchefers sont les matières qui ne brûlent pas dans les fours comme le verre et les métaux.
Les métaux sont extraits pour être recyclés dans des filières dédiées.
Après avoir été traités, les mâchefers restants sont recyclés en sous-couche routière.

Les REFIOM, eux, sont récupérés dans un circuit spécifique pour être acheminés en centre de stockage pour déchets dangereux. Ce sont des déchets ultimes, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent plus être valorisés.
Pour une tonne de déchets ménagers incinérés, il en ressort 40kg de REFIOM.

Calendrier des fêtes

Novembre 2023

Samedi 4	**SOU des ECOLES**	Halloween	Salle des Fêtes
Dimanche 12	**COURIR à St ALBAN**	Vide-Greniers	salle des sports
Dimanche 12	**St ALBAN SPORTIF**	Boudins	Salle des Fêtes
Samedi 18	**SECOURS d'HIVER**	Soirée théâtre	Salle des Fêtes
Samedi 18	**MAIRIE**	Spéléotruck	Salle des Sports
Dimanche 19	**PETANQUE Club La REP**	Diots	Salle des Fêtes
Dimanche 19	**COUNTRY PASSION**	Après-midi dansante	salle des sports
Jeudi 23	**BADMINTON**	Tournoi nocturne	Salle des Sports
Samedi 25	**TAI CHI FORME**	Stage (journée)	Salle des Sports

Decembre 2023

Samedi 2 Dimanche 3		Téléthon	Salle des Sports
Vendredi 8	**St ALBAN ANIMATIONS**	Fête des Lumières	Salle des Fêtes
Samedi 16	**TAI CHI FORME**	Stage (journée)	Salle des sports
Dimanche 17	**CHANT'ALBAN**	Concert	Salle des Fêtes

Janvier 2024

Samedi 6 Dimanche 7	**St ALBAN SPORTIF**	Tournoi en salle	Salle des Sports
Samedi 13		Vœux du Maire	Salle des Fêtes
Samedi 13	**TAI CHI FORME**	Stage (journée)	Salle des Sports
Samedi 20	**COUNTRY PASSION**	Après-midi et soirée dansante	Salle des Sports
Samedi 27	**SOU des ECOLES**	Loto	Salle des Sports
Dimanche 28	**COURIR à St ALBAN**	Entraînement collectif	Salle des Fêtes

Solution mots croisés 10-23

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	S	A	C	R	I	S	T	I	E	S
II	A	L	B	A	N	■	U	L	V	E
III	S	I	■	T	O	C	■	S	A	C
IV	■	N	A	I	N	E	S	■	S	H
V	E	E	T	O	D	■	P	■	E	E
VI	C	A	R	N	A	V	A	L	■	R
VII	A	■	I	■	T	I	■	I	R	E
VIII	L	A	D	R	I	E	R	E	■	S
IX	E	T	E	■	O	L	■	S	O	S
X	R	E	S	I	N	E	S	■	R	E

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
De 10h à 12h et de 15h à 17h
Mercredi : De 10h à 12h
Tél : 04 74 28 78 10
Mail : mairie@saintalbanderoche.fr
www.saintalbanderoche.fr
Page Facebook : Vivre à Saint Alban de Roche

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Lundi-Mercredi-Vendredi
de 16h à 18h30
Tél : 04 74 28 78 18
mail : bm.saintalbanderoche@wanadoo.fr
www.bibliotheque-stalbanderoche.fr

Février 2024

Dimanche 4	**St ALBAN SPORTIF**	Vide-Greniers	Salle des Sports
Samedi 10	**SUR LES PLANCHES**	Spectacle	Salle des Sports
Dimanche 11	**SECOURS d'HIVER**	Boudins	Salle des Fêtes
Samedi 24 Dimanche 25	**BADMINTON**	Tournoi	Salle des Sports

Mars 2024

Samedi 9	**SOU des ECOLES**	carnaval	Salle des Sports
Samedi 16	**TAI CHI FORME**	Stage (journée)	Salle des Fêtes
Samedi 16	**St ALBAN SPORTIF**	Soirée dansante	Salle des Sports
Dimanche 17	**A VILLAGE HUMAIN**	Gratiferia	Salle des Fêtes
samedi 23 Dimanche 24	**ECOLE d'ESCRIME JAPONAISE**	Stage	Salle des Sports

Avril 2024

Samedi 6	**JUDO**	Interclubs	Salle des Sports
Dimanche 7	**COURIR à St ALBAN**	St albanaise	vestiaires du stade
Dimanche 21	**St ALBAN ANIMATIONS**	Randonnée familiale	Salle des Fêtes

Mai 2024

Samedi 4	**TAI CHI FORME**	Stage (journée)	Salle des Sports
Samedi 4 Dimanche 5	**ECOLE d'ESCRIME JAPONAISE**	Fête de l'école	Salle des Fêtes
Mercredi 8	**SECOURS d'HIVER**	Vide-Greniers	Salle des Sports
Samedi 18	**PETANQUE Club La REP**	Concours	Salle des Sports
Samedi 25	**CHANT'ALBAN**	Concert	Salle des Sports
Samedi 25 Dimanche 26	**SOU des ECOLES**	Expo d'art	Salle des Fêtes
Vendredi 31	**St ALBAN SPORTIF**	Challenge du souvenir	vestiaires du stade

Juin 2024

Samedi 1	**TAI CHI FORME**	Stage (journée)	Salle des Fêtes
Samedi 1	**SUR LES PLANCHES**	Gala	Salle des Sports
Samedi 8 Dimanche 9	**BADMINTON**	Tournoi	Salle des Sports
Vendredi 14	**SUR LES PLANCHES**	Gala	
Samedi 15	**PETANQUE Club La REP**	Concours	Salle des Sports
Samedi 22	**St ALBAN ANIMATIONS**	Fête de la St Alban	Salle des Fêtes
Samedi 22	**JUDO**	Fête du judo	Salle des Sports
Jeudi 27	**SECOURS d'HIVER**	Repas des sages	vestiaires du stade
Samedi 29	**SOU des ECOLES**	Kermesse	Salle des Sports

Une nouvelle correspondante du Dauphiné libéré

Sylvane VARNET est la nouvelle correspondante locale de presse du Dauphiné libéré à St Alban.
Elle couvrira l'actualité de la commune. Ceux qui souhaitent la joindre peuvent le faire à l'adresse suivante :
clp.stalbanderoche@hotmail.com ou par téléphone au 06.60.54.96.15.

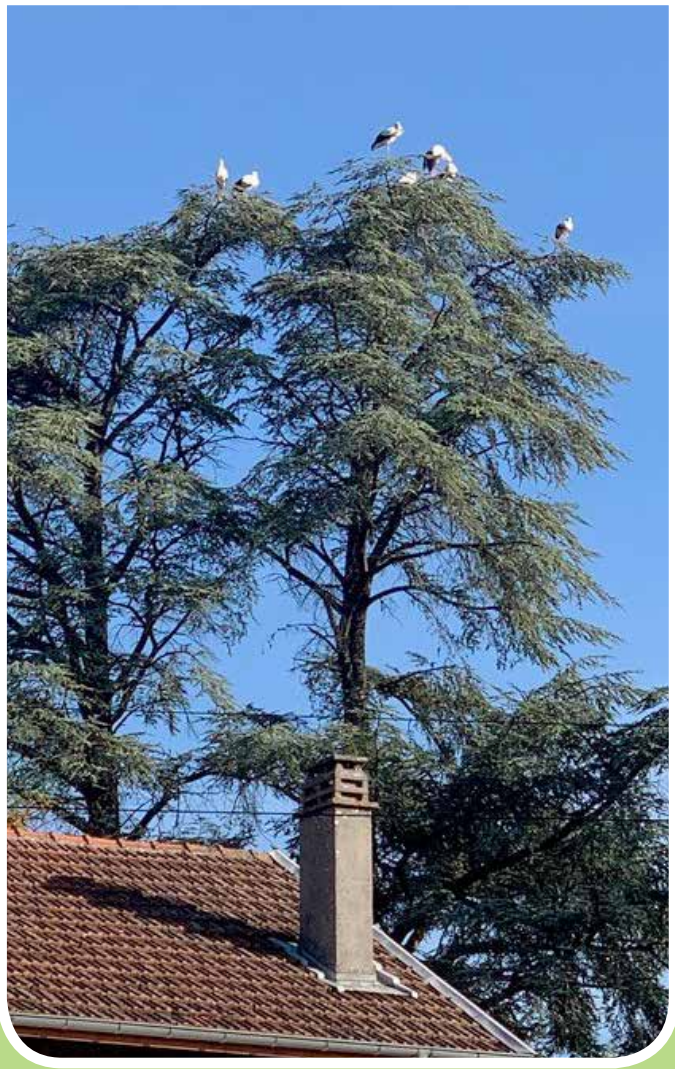

En pleine migration entre l'Europe du Nord et l'Afrique, des centaines de cigognes étaient de passage dans la région. Certains individus ont pu être observés, cette année encore, à Saint Alban de Roche au mois de septembre.

Saint Alban de Roche

Remerciements

Un grand merci à tous nos annonceurs dont le soutien nous permet la réalisation de cette Gazette